

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1802 - 14 février 2003 - prix : 1 €

Enseignement

**À l'heure
des
restrictions
budgétaires**

p 6 - 7

**Licenciements,
l'exemple d'Air Lib :**
**« PATRONS VOYOUS »,
GOUVERNEMENT
À LEUR SERVICE**

p. 3 et 12



Irak :
**La logique
de guerre
de
l'impérialisme**

p. 8



Réforme du mode de scrutin
**Quand on n'a pas de
majorité, on en fabrique !**

p. 2

Sommaire

Leur société

- p 4 ■ La loi sur la «sécurité financière»
- Prestige : les États protègent les pollueurs des mers
- Sous la prison, la plage
- p 5 ■ Retraites : préparer la mobilisation
- ISF : cet odieux impôt sur leur fortune
- p 6 ■ La Mairie de Paris fait évacuer les sans-papiers
- p 10 ■ Quand Mer montrait lui-même que patron et «voyou», c'est la même chose
- Arcelor (Belgique): manifestation contre les licenciements
- Flambée des prix du pétrole

Tribune

- p 6 ■ Le Fillon de Raffarin : associer les syndicats à la réforme des retraites

Enseignement

- p 6 ■ Ermont (Val-d'Oise) : restrictions budgétaires
- p 7 ■ Elèves en difficulté ? Ferry veut les envoyer en entreprise
- Lycée Jean-Vilar (Meaux) : rigueur budgétaire

Dans le monde

- p 8 ■ Irak
- «Front du refus» ? Pas sur le fond !
- Des copieurs, des menteurs avant d'être des tueurs
- p 9 ■ Côte-d'Ivoire : les «escadrons de la mort» sèment la terreur à Abidjan
- Les amitiés du Parti Socialiste et de Gbagbo
- p 16 ■ Allemagne : une claque pour Schröder
- Grande-Bretagne : une taxe «écologique» aux dépens des plus pauvres

Dans les entreprises

- p 11 ■ Le gouvernement en première ligne pour supprimer des emplois
- Péchiney
- Urssaf
- p 12 ■ Air Lib : demander des comptes aux responsables
- Les salariés en colère
- p 13 ■ Française de mécanique (Douvrin - Pas-de-Calais)
- Continental (ex-Uniroyal) (Clairvoix - Oise)
- p 14 ■ Bosch-ELM Leblanc (Drancy - Seine-Saint-Denis)
- Guebwiller (Haut-Rhin)
- Sécuritas (Grenoble)
- p 15 ■ Valmer-Samsic (Air France - Le Bourget)
- SGI (Villers-Cotterêts et Plaisir)



■ Bon nombre de nos lecteurs ne connaissent pas l'histoire de Lutte Ouvrière depuis sa création en 1968. A plus forte raison ne connaissent-ils pas l'histoire de Voix Ouvrière créée en 1956 et interdite en juin 1968 par le gouvernement de l'époque et dont un certain nombre de militants sont à

Vient de paraître

« LA VÉRITABLE HISTOIRE DE LUTTE OUVRIÈRE »

l'origine de Lutte Ouvrière.

Les éditions Denoël viennent de publier, sous le titre de *La véritable Histoire de Lutte Ouvrière*, un ouvrage qui la retrace, sous la forme d'entretiens entre Christophe Bourseiller, journaliste et écrivain, et Robert Barcia, alias Hardy, l'un des dirigeants de Lutte Ouvrière, l'un de ses fondateurs et l'un des fondateurs de Voix Ouvrière.

Après la mort récente de Pierre Bois qui dirigea le Comité de grève, lors de la grève des usines Renault d'avril-mai 1947 qui fit chasser les ministres communistes du gouvernement Ramadier, une telle histoire ne pouvait

être relatée que par un témoin qui l'avait toute vécue de l'intérieur.

Cette aventure qui partit d'une poignée de militants, à peine une dizaine, a abouti à l'organisation d'aujourd'hui de plusieurs milliers de membres, présente dans toutes les luttes du monde du travail et dont la représentante politique Arlette Laguiller a recueilli 5,73 % des suffrages à l'élection présidentielle de 2002.

Le lecteur trouvera l'histoire véridique de Lutte Ouvrière, débarrassée de tout ce que certains journalistes ont pu écrire sur son compte en ignorant tout de son passé.

Face aux questions de

Christophe Bourseiller, Hardy répond aussi sur sa vie, car le contrat passé entre les deux interlocuteurs était qu'il répondrait à toutes les questions, quelles qu'elles soient, que poserait Christophe Bourseiller.

Le contrat a été rempli et le lecteur qui veut réellement savoir la vérité sur Lutte Ouvrière la trouvera dans ces pages.

Robert Barcia alias Hardy
La véritable histoire de Lutte Ouvrière.
 Entretiens avec Christophe Bourseiller
 Édition Denoël
En vente en librairie
 prix : 17 euros

Réforme du mode de scrutin

QUAND ON N'A PAS DE MAJORITÉ, ON EN FABRIQUE

Le Conseil des ministres a décidé mercredi 12 février de recourir à l'article 49-3 pour faire adopter par l'Assemblée son projet de réforme des modes de scrutin des élections régionales et européennes. Il s'agit de faire face à la tentative d'obstruction de l'opposition parlementaire, qui avait déposé plus de 12 000 amendements. Le recours à l'article 49-3 permet au gouvernement de faire que son projet soit considéré comme adopté sans que l'Assemblée ait à voter, à moins qu'une motion de censure soit déposée dans les 24 heures.

Chirac-Raffarin ont donc choisi de faire passer en force leur projet, y compris contre l'opposition d'une partie de leur propre majorité, en particulier des députés UDF. C'est que les notables de l'UMP veulent profiter de leur majorité absolue à la Chambre

pour imposer un mode de scrutin, en particulier aux régionales, qui garantira leurs places et forcera les petites formations politiques, si elles veulent avoir des élus, à leur faire allégeance. La même réforme avantagera d'ailleurs à gauche le PS en obligeant les Verts ou le PCF à passer accord avec lui, et à se plier à ses exigences, avant même le scrutin.

Le tripatouillage électoral pour fabriquer des majorités est une vieille tradition de la République française, et en particulier de la V^e République. Aux régionales, le nouveau projet combinerait le recours à deux tours de scrutin, déjà instauré en 1999 par le gouvernement socialiste, à l'instauration d'un seuil de 10 % des électeurs inscrits pour qu'une liste puisse se maintenir au second tour, d'un seuil de 5 % des suffrages exprimés pour pouvoir partici-

per à une fusion de listes, alors que les pourcentages instaurés par la loi de 1999 étaient respectivement de 5 % et 3 % des suffrages exprimés. A cela s'ajouterait encore une prime majoritaire de 25 % des élus accordée à la liste arrivée en tête.

Rappelons qu'à l'élection présidentielle les candidats Chirac et Jospin avaient obtenu respectivement à peine 19 % et 16 % des voix. Et voilà comment le parti de Chirac, l'UMP, faute de bénéficier d'une majorité dans le corps électoral, pourrait quand même s'en fabriquer une dans les Conseils régionaux grâce à ces tripatouillages institutionnalisés. Il en irait de même d'ailleurs du PS, et même si celui-ci dénonce le projet du gouvernement, sa loi de 1999 était un premier pas allant dans le même sens.

Quant au projet concernant les

élections européennes, il est en fait de la même eau. En instituant des circonscriptions régionales, au lieu d'une circonscription unique sur le territoire national, il aboutirait à élever le seuil nécessaire pour l'élection de députés - actuellement déjà de 5 % des suffrages exprimés.

Avec cela quand Chirac-Raffarin invoquent pour se justifier la nécessité de « rapprocher l'élu des électeurs », cela ressemble à de l'humour noir : les notables se préoccupent d'abord d'assurer leurs sièges contre les mouvements d'opinion. Mais au fond quoi d'étonnant ? La « démocratie » dont ces gens-là ont plein la bouche est d'abord l'art de gouverner dans l'intérêt d'une toute petite minorité de riches, contre l'intérêt de la grande majorité de la population.

André FRYs

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron

153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

.

CODE POSTAL et VILLE :

.

COMPLÉMENT D'ADRESSE

.

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,

par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins
d'entreprise du 10 février 2003

« PATRONS VOYOUS », GOUVERNEMENT À LEUR SERVICE

■ Il n'y a pas si longtemps, le chef du gouvernement faisait mine de s'indigner du comportement des « patrons voyous » à propos de la manière dont la direction du groupe Metaleurop avait décidé de fermer sa filiale de Noyelles-Godault, en jetant son personnel comme on jette des kleenex usagés. Mais depuis, qu'ont donc fait Chirac et Raffarin pour remédier à cette situation ? Rien.

Fermetures d'entreprises et plans de « réorganisation », c'est-à-dire de licenciements, continuent au contraire à se succéder régulièrement. Après Daewoo et Arcelor, en Lorraine, ACT à Angers, Péchiney a annoncé la suppression de 600 emplois, dont 268 pour le seul département de l'Ariège. La Banque de France, quant à elle, envisage la fermeture de 149 succursales, et la suppression de 3200 emplois dans les années qui viennent. A ce rythme-là, la remontée du chômage, déjà notable en 2002, risque de s'accroître encore dans les prochains mois.

Bien sûr, à chaque fois qu'une entreprise ferme ses portes, on nous parle de reclassement du personnel. Mais l'exemple d'Air Lib montre quel crédit on peut faire à ces beaux discours. Quand le groupe Marine-Wendel (celui du président du Medef, Seillière) s'est retiré d'Air

Liberté, il y a deux ans, le gouvernement de l'époque, la droite, les commentateurs économiques, s'étaient félicités de ce qu'un plan de sauvetage de la compagnie avait été trouvé, avec la création d'Air Lib. Des centaines d'emplois avaient été supprimés, mais les défenseurs du système capitaliste se félicitaient tous qu'une partie du personnel gardait son travail. Aujourd'hui, alors qu'Air Lib, déjà interdit de voler, vit vraisemblablement ses derniers jours, et que les 3 200 salariés d'Air Lib sont menacés de licenciement, ces gens-là sont bien plus discrets. Raffarin a certes invité les PDG d'Air France et de la SNCF à recruter parmi le personnel d'Air Lib, mais la seule chose qui intéresse visiblement Air France, et d'autres compagnies de transport aérien dans cette affaire, est de mettre la main sur les créneaux horaires dont disposait la société moribonde à Orly.

Air Lib est la preuve même que les promesses sur des « mesures de reclassement » relèvent le plus souvent de l'abus de confiance, et ne visent qu'à endormir les salariés.

Raffarin peut toujours faire mine de se fâcher contre les « patrons voyous », ceux qui ne respectent pas les règles pour licencier. Mais les patrons qui jettent dans les « règles »

des milliers de salariés à la rue, après avoir bâti leur fortune sur le travail et sur la sueur de ces travailleurs, sont tout aussi voyous, comme ce gouvernement qui est à leur service.

La preuve que le gouvernement ne défend que les intérêts du grand capital est que les seules mesures concrètes annoncées ces jours derniers par Raffarin pour lutter contre le chômage, ont été l'annonce d'une diminution de l'impôt sur la fortune et la création de nouvelles « zones franches », avec des exonérations d'impôts et de charges sociales à la clé pour les entreprises qui s'y installeraient. Comme toujours le gouvernement a justifié ces cadeaux faits au grand patronat avec l'éternel discours sur le fait que cela favoriserait la création d'emplois. Mais comme toujours aussi, les patrons empocheront les cadeaux, qui viendront grossir leurs bénéfices, et n'embaucheront que si cela doit leur permettre d'augmenter leurs bénéfices.

La politique de ce gouvernement, comme de ceux qui l'ont précédé, ne vise qu'à favoriser les plus riches. Il laisse se dégrader chaque jour davantage les services publics, en ne créant pas les innombrables emplois qui manquent dans les hôpitaux, dans l'enseignement, dans les transports. Il vient honteusement de décider de rogner sur le budget destiné à aider au maintien des personnes âgées à domicile. Les fonds de l'État, il préfère les utiliser à offrir subventions et allègements d'impôts et de charges sociales aux entreprises.

Pour que cela change, il faudra que la classe ouvrière montre sa colère et sa détermination dans les entreprises et dans la rue.

Arlette LAGUILLER

Réunions publiques avec Arlette LAGUILLER

RENNES

Vendredi 14 février à 20h 30
Salle de la Cité
rue Saint-Louis (métro : Sainte-Anne)

MARSEILLE

Samedi 15 mars à 15h
Château des Fleurs
16, boulevard Michelet
Métro Rd-Point du Prado

TOULOUSE

Jedi 20 mars à 20h 30
Salle Municipale
22, allées de Barcelone

LILLE

Vendredi 28 mars

LYON

Vendredi 4 avril

Loi sur la « sécurité financière »

LE RETOUR D'UN SERPENT... DE MER

C'est mercredi 5 février que le Conseil des ministres a adopté un projet de loi dit de « sécurité financière », présenté par les ministres de l'Économie et de la Justice, Francis Mer et Dominique Perben. Officiellement, son principal objectif est de « restaurer la confiance » des investisseurs, après la cascade de scandales qui, de Enron à WorldCom en passant par Vivendi, ont fait les gros titres de l'actualité de ces derniers mois.

Le problème de Francis Mer et de ses collègues ministres n'est évidemment pas de mettre un terme à la spéculation, au boursicotage, aux faillites et aux licenciements, autrement dit au capitalisme lui-même. Bien plus modestement, ces gens-là prétendent rendre le capitalisme plus « transparent »... vis-à-vis des capitalistes, et uniquement vis-à-vis d'eux. Mais même ce but bien limité risque d'être hors de portée de leur loi, comme d'ailleurs de toutes les lois passées et futures respectant la propriété privée. Et au final, la montagne de ce projet de loi, haute de 88 articles et de 100 pages, accou-

chera d'une souris.

Il est prévu, pour l'essentiel, la création d'un nouvel arbitre des opérations boursières, l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). D'autorité, ce futur organisme n'aura que le nom, car il ne sera constitué que de la fusion de trois organismes déjà existants – dont la Commission des Opérations de Bourse – sans augmentation de budget. La future AMF n'aura donc aucun moyen supplémentaire d'enquêter et de sanctionner, à supposer même qu'elle en ait la volonté.

Autre nouveauté, désormais un même cabinet d'audit ne pourra plus conseiller à la fois une société et certifier ses documents comptables. Ceci fait directement suite à l'affaire Enron, et à la complicité du cabinet Andersen dans le truquage de ses bilans. Mais qui empêchera les entreprises et les cabinets d'audit de continuer à nouer de solides intérêts communs ? Quand on est du même monde cette possibilité est fort tentante.

Dans la même veine, les commissaires aux comptes, chargés de certifier la « régularité » et la « sincérité » des comptes des entreprises verront leur mandat limité à six ans. Mais six ans, c'est largement assez pour truquer un



Du Prestige à Metaleurop, en passant par Daewoo et Vivendi, les règlements n'empêcheront ni les malversations, ni les scandales.

bilan, comme l'a montré Enron, qui n'a pas eu besoin d'un délai aussi long.

Enfin, les conseils d'administration seront censés être plus transparents vis-à-vis de l'assemblée générale des actionnaires, ce qui ne changera rien au fait que dans ces assemblées chacun vote au prorata de la quantité d'actions qu'il détient, et que les gros actionnaires pourront tout

comme avant dicter leur volonté aux petits. Et de façon plus générale, si des règlements pouvaient empêcher les capitalistes de procéder à des malversations, cela se saurait ! L'actualité récente, du Prestige à Metaleurop en passant par Daewoo et bien d'autres, démontre tout le contraire.

Alors, dans ce domaine comme dans d'autres, Francis Mer et le gouvernement fran-

çais doivent sans doute se dire qu'un effet d'annonce, c'est toujours mieux que rien. Mais ils ne sont pas assez naïfs pour croire réellement que leurs mesurées amélioreront en quoi que ce soit la « transparence » d'un système basé tout entier sur l'opacité, les coups fourrés, le chacun pour soi et la dissimulation.

Jean RAYNARD

Prestige

LES ÉTATS PROTÈGENT LES POLLUEURS DES MERS

Depuis bientôt trois mois que le pétrolier *Prestige* a coulé au large de l'Espagne, son pétrole et ses marées noires arrivent régulièrement sur les côtes espagnoles et françaises. C'est la population du bord de mer en premier lieu qui fait les

frais de cette pollution gigantesque, qui en supporte les désagréments et qui assure en grande partie, et souvent bénévolement, le nettoyage. Mais ce sont aussi l'ensemble des contribuables qui paieront puisque l'État a annoncé qu'il

prendra à sa charge ne serait-ce qu'une partie des dégâts. Quant aux responsables directs, eux, ils ne seront pas inquiétés.

Le premier responsable est l'armateur, la société Mare Shipping, qui représente le propriétaire du bateau. Tout ce qu'on sait d'elle, c'est... qu'elle a déjà été remboursée par son assurance pour la perte de son bateau-poubelle ! Il semble impossible de lui faire assumer sa part de responsabilité. Elle est enregistrée au Liberia, pays qui s'est fait une spécialité de protéger l'anonymat des compagnies maritimes et qui est à la circulation des bateaux ce que la Suisse est à la circulation des capitaux : un des rouages du système capitaliste mondial, qui permet aux profits de s'accumuler en toute discrétion.

Quant à l'affréteur du bateau, c'est-à-dire le propriétaire de la cargaison, c'est une société russe, qui ne s'embar-

rasse pas de principes inutiles. Elle a commencé par le trafic de drogue, avant de mettre la main sur une bonne partie des richesses pétrolières de l'ex-URSS, par leur mise en faillite forcée, quand ce n'était pas par la menace physique de ses milices armées. Cet affréteur, tout comme les Exxon, Total, Shell et autres BP, est protégé par une convention internationale, signée par 85 pays, qui limite la responsabilité des compagnies pétrolières au strict minimum. En effet, suite à la marée noire de l'Amoco Cadiz en 1978, et après 14 ans de procédure, un jugement avait forcé l'affréteur à payer une bonne partie des dégâts provoqués par son pétrole. Depuis, les compagnies pétrolières ont imposé que leur responsabilité soit limitée à des sommes minimales. L'accord international a créé un fonds d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures, le

Fipol, auquel ces compagnies versent des sommes quasi symboliques. Pour le *Prestige*, le Fipol n'aurait que 172 millions d'euros disponibles, alors que les frais prévisibles sont au moins cinq fois plus importants.

Autrement dit, les États ont accepté d'organiser l'irresponsabilité des compagnies pétrolières. Voilà qui remet à leur juste place les gesticulations et les déclarations tonitruantes dont nous ont abreuvé ces jours-ci les Chirac et autres Raffarin sur la responsabilité des patrons. C'était de l'esbrouffe. D'un côté, ils font semblant de s'en prendre à des « patrons voyous », de l'autre, ils signent des accords qui permettent aux principaux pollueurs de tirer leur épingle du jeu et surtout de protéger leurs sacro-saints profits.

Roger PÉRIER

Sous la prison, la plage

Le ministre de la Justice, Dominique Perben, vient de décider de mettre à la disposition des municipalités du littoral, pour nettoyer les plages, des détenus en fin de peine venus des prisons du sud-ouest de la France. Quelques dizaines de prisonniers seraient volontaires pour aller ramasser le fioul du *Prestige*.

C'est bien à la mesure des moyens mis en œuvre par l'État dans cette affaire : limités à quelques mesures

qui tiennent du bricolage. Mais pour les prisonniers eux-mêmes, ce sera peut-être mieux que de croupir en prison.

Domage que les vrais responsables des marées noires n'aient quasiment aucune chance de se retrouver derrière les barreaux : ils auraient eu la possibilité, du même coup, de venir voir de près, la pelle à la main, le résultat de leurs agissements !

R.P.

RETRAITES

PRÉPARER LA MOBILISATION

Après la manifestation du 1^{er} février, puis les déclarations de Raffarin, le gouvernement a multiplié les réunions avec les dirigeants des confédérations syndicales d'un côté, des représentants du patronat de l'autre. Le ministre du Travail, Fillon, ne fait même pas semblant de discuter, et encore moins de négocier. Appliquant sans doute la méthode dite « méthode Raffarin », il s'est contenté « d'écouter » les uns et les autres avancer leurs arguments. En clair c'est : « Causes toujours tu m'intéresses ! »

Personne, même les mieux disposés vis-à-vis du gouvernement, ne peut prétendre une seconde que celui-ci est décidé à prendre en compte, si peu que ce soit, les besoins du monde du travail face aux retraites. Ces séances d'audition ne visaient qu'à faire durer et à endormir la vigilance des travailleurs. La réponse de Fillon et Raffarin au début de mobilisation à l'occasion du 1^{er} février est de chercher à tout engluer dans des palabres inutiles, jusqu'à ce qu'ils jugent le moment favorable pour commencer à imposer ce qu'ils veulent.

D'ailleurs si Fillon et le gouvernement évitent de trop mettre l'accent sur ce qu'ils veulent vraiment, Guillaume

Sarkozy, frère du ministre de l'Intérieur et vice-président du Medef, le syndicat des patrons, vient, lui, de repréciser dans le quotidien *La Tribune* ce qu'attend le patronat : « Il faut aligner la durée de cotisation du public sur celle du privé et harmoniser le mode de calcul des pensions. » Quant aux salariés du privé, selon lui : « Il faut privilégier l'accroissement de la durée des cotisations. » Le même avait déjà précisé dans des déclarations précédentes : « De 42 à 45 ans de cotisation minimum » ! Enfin, le représentant du Medef a mis les points sur les i à propos de l'utilité de l'épargne retraite : « C'est aussi un moyen de drainer l'épargne vers les

fonds propres des entreprises. »

Ce programme est en fait exactement celui du gouvernement. Celui-ci voudrait simplement le faire avaler à toute la classe ouvrière tout en noyant le poisson afin d'éviter des réactions trop brutales. Le résultat serait d'aggraver les reculs imposés aux salariés du privé en 1993 alors que ceux-ci n'ont même pas fini de faire sentir tous leurs effets : ceux-ci s'accroîtront encore jusqu'en 2008.

Il s'agit de baisser la part qui revient au monde du travail en s'attaquant à ceux qui ont le moins de poids pour se défendre : les retraités, afin de remplir une nouvelle fois les caisses du patronat avec l'argent ainsi détourné des caisses de retraites. Ces caisses aujourd'hui se portent bien et sont même bénéficiaires. Seulement, comment imposer cet appauvrissement supplémentaire d'une partie des travailleurs tant que le verrou des retraites du public n'a pas sauté et que ceux-ci, grâce au

mouvement de décembre 1995, ont imposé le maintien de leur retraite après 37, 5 années de cotisations ? Quant à l'épargne retraite, le patronat ne s'embarrasse pas de circonvolutions et annonce clairement que le but essentiel de l'opération est de transférer vers les fonds propres des entreprises l'argent que les salariés mettraient ainsi de côté.

Alors il est vraiment temps de bousculer ce dispositif qui met en danger la classe ouvrière.

Après avoir eu une attitude très attentiste à la suite des déclarations de Raffarin, les dirigeants de la CGT et ceux de FO parlent de donner une suite aux manifestations du 1^{er} février. Ce serait bien en effet la moindre des choses. Mais ce qui serait nécessaire serait non seulement une suite pon-

ctuelle, mais la mise sur pied d'un véritable plan de mobilisation, clairement défendu devant l'ensemble du monde du travail, un plan de nature à redonner progressivement confiance aux travailleurs dans leur force pour leur permettre de mettre en échec les projets du gouvernement.

Tous les matamores du patronat, du gouvernement, et les journalistes à leur service craignent les réactions de la classe ouvrière. Ils savent que celle-ci peut, même si ses dirigeants syndicaux sont attentistes, réussir à imposer sa volonté à travers ses luttes.

Il faut faire que cette crainte devienne réalité. L'heure n'est pas aux palabres démobilisatrices, mais à la construction de la riposte nécessaire.

Paul SOREL

ISF

CET ODIeux IMPÔT SUR LEUR FORTUNE

Lors de l'examen d'un projet de loi sur « l'initiative économique », les députés de l'UMP ont présenté une avalanche d'amendements visant à alléger l'ISF, l'impôt sur la fortune créé en 1989 et qui touche les patrimoines privés dépassant la coquette somme de 720 000 euros, soit 4 723 000 francs. Ces politiciens de droite contestent sans doute tout impôt sur quelque fortune que ce soit. Mais le plus révoltant, pour eux, est que l'ISF s'applique aux fortunes professionnelles, c'est-à-dire au capital investi dans l'industrie ou le commerce. Un député UMP l'a dit au cours de la discussion : « L'entrepreneur est sacré. Aidons-le ! Aimons-le ! »

Cédant volontiers, le gouvernement a repris plusieurs de ces propositions. Le total des exonérations représente un demi-milliard d'euros (20 % de ce que rapporte l'ISF). En bénéficieront ceux qui investissent dans des PME dont le siège est dans un État de l'Union européenne, les actionnaires conservant pendant six ans un quart ou un tiers des titres d'une société, ainsi que les dirigeants d'entreprises.

Comme le dit Alain Madelin, candidat Démocratie Libérale aux dernières présidentielles et actuellement député UMP, « donner son argent à un entrepreneur plutôt qu'au percepteur, ça ne peut être que profitable pour la croissance ».

Pour Madelin, il s'agit explicitement de la croissance des entreprises. Mais tous prétendent que ces allègements de l'ISF seraient

efficaces pour empêcher les fuites de capitaux vers l'étranger et pour créer des emplois. Comme si ces pauvres patrons ne gagnaient pas assez d'argent en France et qu'il faille les y aider par des cadeaux fiscaux !

Les statistiques portant sur l'ISF réduisent à néant ces prétendus arguments économiques. Selon le syndicat des impôts Snui, en dix ans, de 1991 à 2000, le nombre d'imposables au titre de l'ISF a augmenté de 64 %, et les sommes récoltées de 120 %. Mais ces sommes ne dépassaient pas 2,5 milliards d'euros : 21 fois moins que l'impôt sur le revenu et 44 fois moins que la TVA. Autrement dit, les riches sont de plus en plus riches et de plus en plus nombreux, et ce n'est pas cet « odieux » ISF qui écorne leurs fortunes.

Vincent GELAS

EN AVOIR (FISCAL) OU PAS

Trois millions d'euros : c'est la coquette somme que deux jeunes gens ont bien failli escroquer au fisc, si celui-ci ne s'était pas trompé d'adresse en envoyant son chèque. Mais le piquant de l'affaire, c'est que l'heureux bénéficiaire de ce chèque... était un personnage fictif, créé de toutes pièces pour l'occasion.

Les impôts, on peut certes en payer, mais on peut aussi en recevoir. Il suffit pour cela d'être bénéficiaire de « l'avoir fiscal », une disposition vieille de plusieurs décennies.

Techniquement, cet « avoir fiscal » se présente ainsi : si on est actionnaire et que l'on touche par exemple 100 000 euros de dividendes, on ajoute alors sur sa feuille d'impôts 50 000 euros fictifs que l'on déduit ensuite du montant de son impôt. Si le procédé est un peu alambiqué, le résultat est garanti. C'est notamment grâce à cet « avoir fiscal » que plusieurs grands patrons avaient pu se vanter dans les médias de ne pas payer, en toute légalité,

un seul franc d'impôt sur leurs copieux revenus.

Si l'on se débrouille encore mieux, la déduction d'impôts peut dépasser la somme à payer. Dans ce cas, on peut alors tout à fait réclamer la différence au Trésor Public ! C'est cette disposition, répétons-le, parfaitement légale, que les deux jeunes escrocs ont tenté de mettre à profit.

Cette fois-ci, le chèque des impôts était adressé à un personnage imaginaire. Mais chaque année, ce sont des centaines de milliers de rentiers bien réels, en chair et en os, qui avec l'avoir fiscal payent moins d'impôts sur le revenu, n'en payent pas du tout, voire perçoivent carrément de l'argent du Trésor Public, sans que personne dans le monde des politiciens bourgeois y ait jamais trouvé à redire.

On a souvent coutume de dire qu'on ne prête qu'aux riches. Eh bien le fisc, lui, préfère leur donner !

J. R.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LE FILLON DE RAFFARIN : ASSOCIER LES SYNDICATS À LA RÉFORME DES RETRAITES

En recevant successivement les représentants des différentes centrales syndicales, le ministre des Affaires sociales, François Fillon, vient d'ouvrir le premier round des négociations sur les retraites.

Le secrétaire de la CFDT, François Chérèque, qui avait un peu trop chaleureusement applaudi, quelques jours plus tôt, le discours de Raffarin, a préféré en sortant de chez Fillon proclamer qu'il ne donnerait pas de « blanc-seing » au gouvernement. Mais c'était pour prôner sa propre solution : « une augmentation de la CSG pour financer un fond de réserve pour les retraites, car tout le monde doit contribuer à la solidarité », CSG dont les salariés supportent le gros de la charge. Et la CFDT de rajouter qu'elle était prête à s'engager « dans un processus d'harmonisation négocié, étalé dans le temps, des paramètres des différents régimes ; à la condition que des contreparties importantes soient effectivement négociées ». En clair, nous faire tous payer un peu plus. Et aller vers les 40 ans de cotisation pour tous, à condition de le faire passer en douceur. Chérèque ne donne pas de blanc-seing à Raffarin et Fillon, mais des conseils.

Le représentant de la fédération enseignante FSU, Gérard Aschieri, déplore quant à lui l'obstination du gouvernement à vouloir s'en prendre au 37,5 annuités de cotisation des fonctionnaires. Il aurait néanmoins trouvé le ministre très ouvert dans les autres domaines. Il s'est félicité d'être enfin consulté au même titre que les grandes confédérations et s'imaginer volontiers participer à des groupes de travail ministère-syndicats sur « âge et travail » ou sur « formation tout au long de la vie ».

Plus distants, les leaders des deux autres grandes confédérations, CGT et FO, ont brandi la menace d'appeler à nouveau à la mobilisation des travailleurs, comme au 1^{er} février dernier. « Pour faire pression et obtenir les meilleures décisions possibles » a dit Bernard Thibault. Parce que « je sens bien que pour l'instant, nous ne sommes pas encore en position d'obtenir les concessions dont nous avons besoin » a rajouté Marc Blondel. Ce dernier commence déjà à marchander, à envisager « des augmentations de cotisations », même s'il parle par ailleurs de « toucher à la répartition des richesses ».

Leur seul programme, face à l'offensive du gouvernement et du patronat, se résume à ce besoin d'obtenir au moins quelques concessions, qu'ils puissent présenter aux travailleurs comme un « mieux possible ». Aucune revendication n'est avancée avec précision. Même pas celle du retour à 37,5 ans pour tous, très largement affirmée par les manifestants du 1^{er} février alors qu'elle avait été allègrement passée sous la table dans l'appel intersyndical à cette manifestation. Tout serait à leurs yeux négociable, le principal souhait exprimé par Bernard Thibault étant qu'il y ait « une confrontation des solutions préconisées ».

Sur le fond, malgré leurs nuances, les dirigeants des confédérations syndicales se placent tous sur le terrain choisi par le gou-

vernement et le patronat. Tous nous présentent comme indispensable une réforme des retraites à laquelle ils tiennent surtout à être associés. Ils se gardent bien de rappeler que ce n'est pas la démographie, mais le Medef qui en a posé l'exigence (sous le gouvernement Jospin déjà). C'est lui qui en a fixé le calendrier lorsqu'il a menacé de ne prolonger que de six mois (de décembre 2002 à juin 2003) l'accord contractuel fixant le paiement des retraites de 60 à 65 ans, en échange de la promesse d'engager d'ici-là la réforme souhaitée. Tout au plus une partie des chefs syndicalistes chipotent-ils sur le calendrier, en reprochant au gouvernement d'avoir accepté l'échéance de juin, au lieu de laisser plus de temps à la négociation.

Et si CGT, FO et même FSU parlent de ponctuer le calendrier de la négociation par de nouvelles manifestations, ils se gardent bien d'avoir un programme de mobilisation pour unifier et faire grandir la riposte du monde du travail aux attaques du patronat. Va-t-on seulement nous promener de « journée d'alerte » en « autres journées d'alerte », comme Blondel en a menacé le gouvernement en sortant de chez Fillon, pour « au besoin » demander « à nos camarades de nous aider » ? Le « nous » des rois de la négociation !

Mais tous pourraient bien tomber sur un bec (comme récemment à EDF-GDF), et les projets du gouvernement et du Medef être mis en échec par une réaction quelque peu brutale du monde du travail, surtout sur fond de plans sociaux sauvages chez Air-Lib, Daewoo, Métaleurop ou Arcelor...

Car patrons, gouvernants et chefs syndicaux ont beau nous seriner que l'arithmétique démographique serait inexorable, rendrait la réforme des retraites inévitable, l'actualité des licenciements démontre le contraire. Elle rappelle d'où vient essentiellement la baisse des actifs par rapport aux retraités. Les dizaines de milliers de travailleurs entre 50 et 60 ans que l'on jette à la rue ne retrouveront jamais de véritable emploi, et le patronat ose se plaindre que l'âge moyen de fin d'activité soit trop bas. Les centaines de milliers de jeunes qui galèrent des années dans des emplois précaires n'auront jamais leurs 40 ans de cotisations dont on veut faire la règle universelle, avant d'aller vers les 42 ans.

L'importance des manifestations du 1^{er} février dernier a montré que les militants et de nombreux travailleurs du rang sont conscients des attaques et prêts à se mobiliser. Pas pour seulement épauler les négociateurs et se contenter d'un moindre mal. Pour faire échec à l'offensive patronale contre les retraites les salaires et l'emploi.

Olivier BELIN

Convergences Révolutionnaires n° 25 (janvier-février 2003), bimestriel édité par la Fraction

Un dossier sur les faux problèmes et les vraies arnaques de la prétendue réforme des retraites.

Des articles : la nouvelle crise du logement ; la préparation du prochain congrès CGT ; les sionistes et l'antisémitisme ; la Côte-d'Ivoire sous le parapluie de l'impérialisme français ; l'opposition à la guerre aux USA.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP233 - 75865 Paris Cedex 18 ou
Les Amis de convergences, BP 128 - 75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Enseignement

ERMONT (Val-d'Oise)

ÉCOLE ET LYCÉE À L'HEURE DES RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES

Comme à chaque début d'année, l'Éducation nationale prépare la rentrée prochaine. Sur la commune d'Ermont dans le Val-d'Oise, une fermeture de classe est annoncée à l'école Pasteur, avec le risque de surcharge pour les classes restantes. Au vu des effectifs actuels, on en serait à plus de trente élèves en maternelle par classe. Les parents ont commencé à se mobiliser pour s'opposer à cette fermeture.

En effet, sur l'Académie de Versailles, une augmentation de 100 postes d'enseignants pour le premier degré est prévue. Mais l'augmentation du nombre d'élèves dans les Hauts-de-Seine et l'Essonne nécessite... 160 postes ! Résultat, les Yvelines et le Val-d'Oise doivent rendre des postes : 24 dans le Val-d'Oise. Et quand l'Académie dit « rendre des postes », cela veut dire « fermetures de classes », environ une vingtaine annoncées pour le département.

Au lycée Van-Gogh, c'est sur un problème de remplacement de professeurs que les enseignants et les élèves se sont manifestés.

A la rentrée un enseignant en congé de longue durée a été remplacé par une professeur remplaçante titulaire, en principe pour l'année scolaire. Mais celle-ci doit à son tour s'absenter (congé maternité) ; le lycée l'a remplacée alors par une vacataire.

Ces enseignants vacataires, précaires parmi les précaires de l'Éducation nationale, ne peuvent pas faire plus de 200 heures dans l'année. Cette enseignante ayant déjà fait 56 heures, elle ne peut aller au bout du congé maternité de sa collègue.

Cette enseignante a appris à la fin de ces 200 heures qu'elle ne serait pas contractualisée, ce qui a provoqué la colère des enseignants qui ont fait grève le 31 janvier et sont allés au rectorat à Versailles, avec une représentante d'une association de parents d'élèves. Là, le représentant du rectorat leur a dit qu'il n'y avait pas d'argent pour contractualiser cette enseignante : le contrat « coûte », d'après eux, 49 % plus cher qu'une vacataire.

Le mardi 3 février, ce sont les élèves qui ont fait grève. La police de la ville est arrivée, s'est retrouvée au milieu de plusieurs centaines de lycéens : il y avait de l'ambiance !

Le jeudi 5 février, ce sont les lycéens qui sont allés en délégation pour s'entendre chanter le même refrain.

Puis, le rectorat a confirmé qu'à la rentrée des vacances de février, une nouvelle enseignante, recrutée pour une vacation de 200 heures, prendrait la suite... jusqu'aux vacances de Pâques. Et après ?

La Mairie de Paris fait évacuer les sans-papiers

Samedi 8 février, la manifestation des sans-papiers entre République et Nation a rassemblé près de 2000 participants.

Au cours de cette manifestation plusieurs centaines de sans-papiers ont envahi le gymnase Japy, à Paris, pour créer un lieu public permanent où les sans-papiers pourraient s'organiser et faire entendre leur voix et leurs revendications. Car ils constatent au fil des semaines que les déclarations de Sarkozy préconisant des régularisations plus humanitaires et un examen moins pointilleux des dossiers ne sont que des mensonges.

Les préfetures reçoivent des délégations, se font remettre des centaines, voire des milliers de demandes de régularisation de travailleurs présents en France depuis des années, mais les régularisations ne se font qu'au compte-gouttes alors que les expulsions se poursuivent sans ménagement. La mort récente de deux sans-papiers au cours de leur expulsion donne la mesure de l'inacceptable violence qui accompagne ces embarquements musclés que Sarkozy prévoit de multiplier dans les mois qui viennent.

Le soir, des centaines de gardes mobiles et de policiers ont encerclé le gymnase Japy occupé alors par quelque 150 personnes. Mais la Mairie

de Paris, propriétaire des lieux, ayant annoncé qu'elle ne demanderait pas l'expulsion, Sarkozy fit retirer toutes les forces policières, laissant la liberté de circulation aux occupants. Les élus du PCF et des Verts présents affirmaient qu'il n'y aurait pas d'évacuation. Mais Delanoë n'a pas tardé à se désolidariser de cette attitude et le dimanche 9 février au soir il demandait officiellement l'évacuation des lieux à laquelle Sarkozy s'empressa de procéder. Il n'y eut pas d'arrestation mais quinze manifestants blessés ont été transportés à l'hôpital Saint-Antoine par les pompiers. Cette intervention suscita une protestation des Verts et du PCF. Néanmoins jusqu'à présent le maire de Paris n'a même pas proposé aux sans-papiers de mettre à leur disposition un autre local public à Paris.

Mardi 11 février, quelques centaines de manifestants ont protesté en se rassemblant devant l'Hôtel de Ville. Mais aucune délégation n'a été reçue.

Différents collectifs de sans-papiers prévoient de multiplier les actions car des milliers d'entre eux ne peuvent accepter qu'on leur refuse le droit de vivre normalement, au grand jour, avec les droits élémentaires des travailleurs.

ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ ?

Ferry veut les envoyer en entreprise

A la fin 2002, le ministre de l'Éducation nationale, Luc Ferry, dans une visio-conférence à des milliers de chefs d'établissement et sous couleur d'assurer la promotion de « l'enseignement professionnel », a remis en cause la prise en charge par l'école des collégiens de 14 ou 15 ans. Il s'agit, a-t-il dit, de permettre à des élèves que « l'enseignement général ennueie » de « découvrir la voie professionnelle » dans une entreprise ou un lycée professionnel.

C'est l'application des orientations définies par ses prédécesseurs, Claude Allègre et Ségolène Royal. Celle-ci préconisait notamment en juin 1999 d'organiser des « stages en milieu professionnel » de une à huit semaines pour « aider » les

jeunes en difficulté scolaire.

Cette politique concrétise l'offensive orchestrée contre le « collège unique ». Celui-ci a consisté à scolariser jusqu'à 16 ans tous les élèves, en masse. Mais on se gardait bien de mettre les moyens qui auraient été nécessaires pour instruire, intéresser et former les jeunes, en particulier ceux des milieux populaires, parfois rebutés par l'enseignement général traditionnel, et en rupture avec lui.

Constatant cet échec – mais qui d'autre que lui en porte la responsabilité ? – le ministère veut maintenant envoyer ces jeunes, pour des périodes de plusieurs semaines chaque année dans les entreprises, où ils passeraient donc environ 20 % de leur temps, dans le cadre de

« classes en alternance ». Ils resteront sous statut scolaire, mais ils seront de fait mis à la disposition de patrons qui pourraient voir là une main-d'œuvre gratuite et exempte de charges sociales. Il faut dire que le patronat s'intéresse de très près aux filières de la formation professionnelle en particulier dans le cadre de la régionalisation, et resserre sa mainmise sur l'éducation.

Aubaine possible pour le patronat, le délestage de ces jeunes hors du cadre scolaire a l'avantage pour le ministère de ne rien coûter. Cela implique aussi le fait de réorganiser le temps de travail des enseignants des lycées professionnels, afin d'économiser des postes d'enseignants.

Dans l'académie de Poi-

tiers par exemple, ces projets commencent à être mis en œuvre : l'administration d'un collège de Charente se propose d'envoyer des élèves de 4^e sept semaines en entreprise dans le cadre d'un « projet pré-professionnel ».

Ces tentatives, encore prudentes, se heurtent aux réticences des enseignants et des parents d'élèves à envoyer des jeunes filles et des jeunes garçons de 14 ou 15 ans dans le monde du travail tel qu'il est, autrement dit le monde de l'exploitation.

La mise en œuvre de ce qu'on nous présente comme une réforme dans l'intérêt des jeunes est une régression. Si elle devait aller à son terme, elle nous reporterait plusieurs décennies en arrière, quand les enfants

d'ouvriers, à 14 ans, se retrouvaient au travail et à la disposition des patrons, après leur « certificat d'études ».

L'orientation actuelle doit être combattue. L'institution scolaire n'a pas le souci ni les moyens d'intéresser et d'assurer la formation de tous les jeunes, y compris ceux qui ont le moins de facilités, parce que cela suppose, dans le cadre du système éducatif, du matériel technique, des possibilités d'ouverture au monde extérieur, l'accès à de multiples activités pratiques et culturelles, des enseignants et des formateurs, en bref des moyens que l'État refuse à l'éducation et à la jeunesse. Tant il est préoccupé de privilégier l'armée, la police et les entreprises capitalistes.

LYCÉE JEAN-VILAR (Meaux)

Bla-bla sécuritaire pour la population, Rigueur budgétaire pour l'éducation !

C'est à une petite centaine, professeurs, personnels Atoss, élèves et parents d'élèves, que nous avons manifesté le vendredi 8 février entre le lycée Jean-Vilar à Meaux et la place de la mairie, aux cris de « budget sacrifié, élèves abandonnés, école en danger ». Ce qui nous a décidés à manifester, ce sont les dégradations de matériel qui ont eu lieu ces dernières semaines au lycée Jean-Vilar, comme dans d'autres établissements limitrophes. Des individus se sont introduits dans le lycée, dans la nuit du lundi au mardi, ont abattu à la masse un mur entre une salle de classe et un couloir, et ont mis le feu à des poubelles. Le collège Dunant, tout proche, avait brûlé à moitié quelques jours plus tôt, suite à un incendie volontaire.

Mais cela n'a été que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase car il y a bien d'autres raisons de se mettre en colère. Depuis le début de l'année, les établissements scolaires de la ville de Meaux souffrent d'une pénurie générale de moyens. Par exemple

pour ne parler que du lycée Jean-Vilar, nous n'avons que deux CPE (conseiller principal d'éducation) pour 1 400 élèves alors qu'elles sont, entre autres, chargées d'organiser le travail des surveillants, vérifier les absences, prendre contact avec les parents en cas de problèmes, etc. De même nous n'avons que deux surveillants en moyenne par jour, ce qui rend bien évidemment très difficile la surveillance des couloirs. Il manque de plus du personnel d'entretien, etc.

Le lycée Jean-Vilar recrute des élèves de milieu populaire et c'est à ces élèves-là que l'Éducation nationale retire des postes, des heures de soutien, des activités périscolaires. Alors il ne faut pas s'étonner de l'échec scolaire.

C'est pour dire tout cela que nous avons manifesté, avec les autres établissements du secteur, bloquant un petit moment l'artère centrale de la ville, en invitant la presse locale. À peine la nouvelle était-elle connue, que Jean-François Copé, porte-parole du gou-

vernement et ancien maire de Meaux, invitait des représentants des établissements concernés à une table ronde, le jour de la manifestation. Tentative de désamorcer le mouvement ? Toujours est-il que ce que nous y avons entendu nous a plutôt convaincus de continuer après les vacances. Selon lui, le problème ne serait pas le manque de moyens, puisqu'on en aurait rajouté depuis des années, ce qui est faux. Mais l'Éducation nationale souffrirait d'un manque... de coordination avec la police ! En bref, il nous invitait à nous transformer en indicateurs, faisaient remarquer certains collègues. Il a de plus confirmé la construction prochaine d'une caserne de CRS non loin du lycée, comme si cela devait nous rassurer.

Voici à quoi se résume la politique « sécuritaire » du gouvernement : supprimer de nombreux postes dans l'Éducation nationale, et en créer quelques-uns dans la police. Et les élèves auront le choix entre se tenir à carreau dans des établissements

sans moyens, ou être jetés derrière les barreaux... pardon, dans des centres éduca-

tifs fermés comme le dit hypocritement le gouvernement.

Lutte de classe n° 70

(janvier-février 2003)

• Irak

La guerre annoncée

• Intervention de l'armée française en Côte-d'Ivoire

Derrière les arguments humanitaires, une opération pour protéger les intérêts impérialistes.

• France

Décentralisation : l'État se débarrasse à bon compte des services publics.

• Turquie/Union européenne

Marchandages autour d'un élargissement

• États-Unis

Le soutien des appareils syndicaux à un siècle d'impérialisme

• Tribune de la minorité

L'islamisme radical conteste-t-il l'impérialisme ?

Prix : 1,5 euro – Envoi contre quatre timbres à 0,46 euro

Irak

« FRONT DU REFUS » ? PAS SUR LE FOND !

Pendant que les porte-parole américains multiplient les déclarations indiquant que, en ce qui les concerne, la diplomatie onusienne a assez duré, Chirac s'emploie à cultiver cette image de chef du « front du refus » face à Bush que lui ont donnée les médias. Mais il n'est nul besoin de gratter bien loin pour que cette imposture apparaisse dans toute son hypocrisie.

Car que propose donc Chirac ? Ce qu'il appelle une « *alternative à la guerre* » – c'est-à-dire un « *renforcement substantiel des capacités humaines et techniques des inspecteurs* ». Derrière cette formule vague, ses porte-parole officiels ont parlé de « *doublement voire triplement du nombre des inspecteurs* », de déploiement de Mirage IV de reconnaissance au-dessus du territoire irakien, voire pour certains de casques bleus qui pourraient donner aux inspecteurs les moyens physiques de forcer les portes qui ne s'ouvrent pas assez vite sur le terrain.

Quoi qu'il en dise, Chirac se place donc dans le cadre de la même logique que Bush : celle du droit que s'arrogent les puissances impérialistes de décider du sort de l'Irak au nom d'un « *ordre mondial* » – le leur –, qu'il soit imposé ou non sous le couvert de l'ONU. Il ne s'agit pas là d'une « *alternative à la guerre* », mais bien de la même logique de guerre, quelles qu'en soient les échéances. N'est-ce pas d'ailleurs la même logique qui a présidé à la guerre larvée et à l'asphyxie économique des sanctions que l'ONU fait subir à l'Irak depuis treize ans ?

Et puis le fait que Chirac ait recherché, et obtenu, l'appui de ce massacreur du peuple tchéchène qu'est Poutine n'est-il pas en soi tout un programme ? Car pour obtenir la signature du dirigeant russe, il a bien fallu que Chirac lui rende la monnaie de sa pièce, en donnant sa caution au référendum par lequel Pou-



tine espère légitimer le retour forcé de la Tchétchénie dans le giron russe, malgré la guerre qui continue à y faire rage.

Quant au « *coup d'éclat* » de Chirac s'opposant, avec l'Allemagne et la Belgique, à ce que l'Otan participe en tant que telle à la « *défense* » de la Turquie en cas de guerre contre l'Irak, comme Bush l'avait réclamé, il est tout aussi hypocrite que l'est la démarche de Bush.

L'objectif de celui-ci n'est bien sûr pas la défense de la Turquie mais la poursuite de ses préparatifs militaires offensifs pour pouvoir se servir de ce pays comme poste avancé contre l'Irak. Il ne s'en cache pas d'ailleurs puisqu'un accord signé à Ankara au début du mois prévoit que, en cas de guerre, des troupes turques viendront renforcer les forces américaines au Kurdistan irakien. Officiellement ce

sera pour y jouer un rôle purement « *humanitaire* ». Mais vu le contentieux qui existe entre les nationalistes kurdes et l'État turc, il est évident que les troupes d'Ankara seront là y compris pour contrôler, voire réprimer, tout mouvement de la population kurde. Elles ont d'ailleurs déjà agi de cette façon au lendemain de la guerre du Golfe.

Mais si Chirac s'est opposé à cette manœuvre, par laquelle Bush cherchait à embarquer l'Otan dans sa galère par la bande, il n'a rien dit, ni fait, contre d'autres préparatifs qui vont pourtant exactement dans le même sens, même si c'est en dehors du cadre formel de l'Otan : celui

d'un encerclement militaire de l'Irak – par exemple la livraison de missiles Patriot par les Pays-Bas à la Turquie, ou encore des livraisons analogues faites par l'Allemagne (pourtant supposée être alliée de Chirac dans le « *front du refus* ») à Israël.

Alors l'opposition de Chirac aux préparatifs de guerre de Bush n'a évidemment rien à voir avec la défense des peuples, ni ceux d'Irak, ni du Moyen-Orient ni de Tchétchénie d'ailleurs. Ce n'est qu'une tartufferie de la part du représentant d'un impérialisme mineur qui, à défaut de pouvoir contester sérieusement l'hégémonie de son rival américain, se fait prier avant de rejoindre la meute pour la curée, dans l'espoir qu'ainsi il sera mieux à même de ramasser les miettes qu'on voudra bien lui laisser.

François ROULEAU

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

L'IRAK, ENJEU ET VICTIME DES GRANDES MANŒUVRES DE L'IMPÉRIALISME

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 8 novembre 2002

Prix : 1,5 euro
Envoi contre quatre timbres à 0,46 euro

DES COPIEURS, DES MENTEURS, AVANT D'ÊTRE DES TUEURS

Faire croire que l'Irak représente un véritable danger militaire face à l'arsenal des grandes puissances est déjà en soi une gageure. C'est pourtant cela qui depuis des mois est au cœur de la nouvelle campagne d'intoxication lancée par les dirigeants américains et leurs complices, via les inspections et les rapports des représentants de l'ONU sur le terrain. Depuis des mois, la moindre douille, le moindre obus collecté, fût-il vide, est promu au rang de pièce à conviction de l'expansionnisme irakien. Mais le bilan est si maigre que tout ce joli monde en est à évoquer des « *indices* » certains, mais des « *preuves* » non !

Bien sûr, tout cela est pour l'avant-scène, puisque quels que soient les résultats des enquêtes, rapports et autres inspections, les États-Unis et leurs alliés interviendront, au jour et à l'heure qu'ils décideront.

Mais ils n'essayent même pas de faire semblant d'être sérieux.

Lors de sa dernière conférence de presse vers laquelle étaient fébrilement tournés tous les médias du monde, l'adjoint de Bush, Colin Powell, s'est appuyé, entre autres, sur ce qu'il a appelé un « *excellent dossier présenté par le Royaume-Uni, qui décrit en détail les activités de dissimulation irakiennes* » ! Rien de moins.

Mais il s'avère que cet « *excellent dossier* » est une minable compilation sans intérêt, établie de bric et de broc. Onze de ses pages sont

« *entièrement puisées dans des documents universitaires* ». Un chercheur américain y a même reconnu quatre pages recopiées telles quelles, fautes d'orthographe et de grammaire comprises, de sa thèse de troisième cycle ! Celle-ci date de douze ans et contient des informations



dépassées et sans intérêt.

Voilà le genre « *d'indices certains* » sur lesquels Bush et ses alliés s'appuient. Mais pourquoi faire sérieux lorsqu'on est prêt à faire flèche de tout bois et que la décision de faire la guerre est prise ?

Tout est mensonge dans les mascarades organisées pour orienter l'opinion publique. Ce recopiage d'écolier pourrait faire sourire s'il ne s'agissait des préparatifs d'un conflit dont le peuple irakien sera victime, et dont on voudrait rendre complices les peuples au nom desquels Bush et ses alliés interviendront.

M. R.

PRÊTS POUR LE PILLAGE...

Sans attendre le déclenchement des hostilités et un éventuel renversement de Saddam Hussein, les dirigeants de l'armée et du gouvernement américains ont déjà leur idée quant à l'avenir du secteur pétrolier irakien, qui représente les plus grosses réserves du monde, après celles de l'Arabie saoudite.

Selon le bulletin *Pétrostratégies*, le Pentagone et la Maison Blanche considèrent que les Américains doivent le « *contrôler au plus près* », à travers « *une privatisation de la plus grande partie possible de ce secteur* ». Quant aux bénéficiaires, ils sont déjà tout désignés :

« *Les grandes compagnies pétrolières américaines doivent occuper un rôle de premier plan et ne laisser que des lots de consolation aux Russes, une part honorable aux firmes britannique, et, si possible, rien du tout aux autres sociétés européennes.* »

Les soldats américains et leurs alliés croient peut-être préparer une « *croisade du Bien contre le Mal* », comme Bush ne cesse de le répéter, mais ils s'appêtent surtout à commettre des massacres pour ouvrir la voie aux appétits des trusts pétroliers et au pillage des ressources irakiennes.

Côte-d'Ivoire

LES « ESCADRONS DE LA MORT » SÈMENT LA TERREUR À ABIDJAN

Lors de son discours à la nation, le 7 février, Laurent Gbagbo a déclaré qu'il acceptait « l'esprit » des accords de Marcoussis et la nomination du Premier ministre Seydou Diarra. Cependant, il refuse toujours la nomination de ministres rebelles. Ces derniers boycottent la nouvelle réunion des chefs d'État d'Afrique de l'Ouest, qui s'est ouverte le 10 février à Yamoussoukro, et menacent de reprendre l'offensive militaire si les accords ne sont pas appliqués. S'engageant encore un peu plus dans le conflit armé, la France a augmenté ses effectifs sur place, qui passent désormais à 3 000 hommes. Elle continue cependant de soutenir politiquement, militairement et financièrement, le régime xénophobe et corrompu de Laurent Gbagbo qui exerce une répression féroce sur les masses populaires ivoiriennes grâce aux forces armées gouvernementales, milices supplétives et autres « escadrons de la mort ».

S'appuyant sur un récent rapport du Haut Commissariat aux Nations-Unies, la presse française a dénoncé ces derniers jours les exactions commises par les « escadrons de la mort » liés au pouvoir de Laurent Gbagbo.

Cette dénonciation de la presse française est d'autant plus véhémente qu'elle est bien tardive, au regard des années de répression et des mois de guerre civile que les masses pauvres ivoiriennes ont eu à subir. Elle tombe cependant à pic pour Paris dont la politique en Côte-d'Ivoire se retrouve dans l'impasse face à un Laurent Gbagbo qui a, certes, besoin du soutien du gouvernement français mais qui lui tient tête. Cette même presse avait largement

fermé les yeux sur les atrocités commises par ce même « régime ami » prétendument « légitime », au moment où il fallait justifier l'intervention des troupes françaises, au tout début de la guerre civile.

En effet, ce n'est pas d'aujourd'hui que Laurent Gbagbo s'appuie sur les soudards de l'armée gouvernementale et de la Gendarmerie nationale, forces de répression flanquées des sbires des groupes d'autodéfense ethnique, y compris de son propre groupe ethnique Bété, et des groupes de jeunesse de son parti, le Front Populaire Ivoirien. Ce n'est pas d'aujourd'hui non plus que ces bandes armées « officielles » et « officieuses » tabassent et rackettent les populations civiles et

immigrées d'Abidjan, enlèvent et assassinent les opposants politiques. En août 2001 déjà, un rapport de l'organisation non gouvernementale Human Rights Watch dénonçait « la manipulation politique de l'ethnicité en Côte-d'Ivoire », évoquait les massacres de civils commis par

les forces de sécurité, les violences sexuelles, les détentions arbitraires et les tortures perpétrées par les membres de la police et de la gendarmerie, les disparitions et les exécutions organisées par les milices supplétives.

Les état-majors de l'armée et



de la gendarmerie orchestrent cette politique de terreur depuis des années. Chaque camp militaire, chaque commissariat de police ou caserne de gendarmerie d'Abidjan est ainsi transformé en un lieu où l'on pratique les passages à tabac et la torture au quotidien ; mais plus encore pendant les périodes d'hystérie xénophobe. Suite à son accession au pouvoir après des élections truquées, Laurent Gbagbo a utilisé les forces de répression pour museler les opposants. Les affrontements interethniques se sont alors multipliés, se soldant, entre autres, par le massacre de cinquante-sept civils burkinabés et dioulas, à Yopougon, un quartier populaire d'Abidjan. Les victimes appartenaient au RDR, le Rassemblement des Républicains, le parti d'Alassane Ouattara, écarté de la course présidentielle. Celles-ci avaient été torturées puis assassinées par les gendarmes qui, après un simulacre de procès, furent libérés par Laurent Gbagbo !

Depuis le début de la guerre civile, la chasse aux opposants, aux immigrés, est systématique et quotidienne. Résultat, des dizaines de milliers de travailleurs maliens, guinéens ou burkinabés sont retournés dans leurs pays d'origine ; des centaines de milliers continuent à vivre la peur au ventre dans les quartiers populaires d'Abidjan. S'appuyant sur des listes noires qui recensent les « cibles » à abattre, les « escadrons de la mort » de Laurent Gbagbo assassinent impunément au vu et au su de tous : leur but étant de se débarrasser des adversaires et de terroriser les masses pauvres pour qu'elles acceptent avec résignation leur sort et ne se soulèvent pas contre la dictature. Parallèlement, sur la zone de front, l'armée gouvernementale continue ses exactions lorsqu'elle reprend des villes aux mains des rebelles comme l'attestent les massacres des villes de Daloa, de Man ou de Monoho-Zoki, dans l'ouest du pays. Il est vrai que les soldats rebelles ne semblent pas se comporter différemment comme en témoignent les quatre-vingt-six corps de gendarmes retrouvés dans une fosse commune de Bouaké. Mais c'est bien un régime sanglant que la France soutient en Côte-d'Ivoire.

LES AMITIÉS DU PARTI SOCIALISTE ET DE LAURENT GBAGBO

Suite aux manifestations antifrancophones orchestrées par le pouvoir ivoirien à Abidjan, le Parti Socialiste, par la voix de son premier secrétaire, François Hollande, a condamné l'action diplomatique de la France, parlant même « d'échec total de la diplomatie française ». Qu'il cherche à se démarquer de la politique du gouvernement Chirac-Raffarin en Afrique, du moins en paroles, c'est de bonne guerre. Mais il y a une certaine dose d'hypocrisie dans les « critiques » actuelles du PS.

Sur le fond, il n'a pas de désaccord avec la politique africaine du gouvernement Chirac-Raffarin. À aucun moment le Parti Socialiste ne

s'est élevé pour dénoncer l'intervention militaire française en Côte-d'Ivoire, voire s'y opposer au Parlement. Le consensus était tel d'ailleurs qu'aucun débat n'a eu lieu à l'Assemblée nationale. Et pour cause ! Le PS est sur la même longueur d'onde que le gouvernement et soutient l'engagement militaire français. Plus encore, il est solidaire et cautionne le régime du président-dictateur Laurent Gbagbo avec qui il a de vieilles affinités.

Du secrétaire du Parti Socialiste François Hollande à Michel Rocard, de Pierre Mauroy à Guy Laberit, le responsable des questions africaines, d'Henri Emmanuelli, le leader du « Nouveau monde » à Jean-Luc Mélen-

chon, Laurent Gbagbo bénéficie du soutien de nombreux dirigeants socialistes : il est « un ami » pour les uns, « un camarade » pour les autres. Même Marie-Noëlle Lienemann y va de son couplet affirmant contre toute vérité que Gbagbo est « un président démocratiquement élu » ! Ils n'ont pas de mots assez forts pour défendre l'un des leurs : Laurent Gbagbo et son parti, le Front Populaire Ivoirien, appartenant à l'Internationale socialiste. D'habitude, tout ce beau monde ne mâche pas ses mots pour condamner « les dictateurs » en tout genre. Mais paradoxalement ces mêmes dirigeants sont étrangement muets à l'égard de la Côte-d'Ivoire.

Que les nervis de Gbagbo

fassent régner la terreur dans les quartiers populaires d'Abidjan, voilà un problème qui ne les ébranle pas le moins du monde. Que toute sa politique soit basée sur « l'ivoirité », c'est-à-dire une idéologie ethniste et raciste, digne des pires discours haineux de « Radio Mille collines » qui fut en son temps, en 1994, l'un des acteurs du génocide au Rwanda, ne les inquiète pas un seul instant. Tout au plus certains dirigeants prennent-ils quelques distances avec les exactions de leur protégé... Mais seulement du bout des lèvres !

Dis-moi qui sont tes amis...

R. C.

René CYRILLE

SIDÉRURGIE QUAND MER MONTRAIT LUI-MÊME QUE PATRON ET « VOYOU », C'EST LA MÊME CHOSE

Francis Mer, aujourd'hui ministre de l'Économie et des Finances, a fait semblant de s'indigner sur les licenciements à Metaleurop. Beaucoup moins sur les licenciements d'Arcelor, qu'il avait planifiés alors qu'il était encore PDG de ce groupe issu d'Usinor, il y a 9 mois.

Lors d'une commission d'enquête parlementaire sur les grands groupes, en juin 1999, Francis Mer, alors encore PDG d'Usinor, ne mâchait pas ses mots pour justifier les licenciements, les délocalisations et l'usage de l'argent public alors qu'il y a du profit.

PDG d'Usinor depuis 1986, Mer est un des plus grands licenciements de ce pays. Par exemple, les effectifs d'Usinor ont chuté de 1991 à 1997 de

92 168 à 52 394, soit 40 000 emplois supprimés en huit ans ! Mais le chiffre d'affaires, lui, n'a pas chuté. D'après l'entreprise elle-même, la productivité d'un ouvrier a augmenté de 38 % entre 1993 et 1997.

C'est l'argent de l'État qui a financé le coût des licenciements dans la sidérurgie surtout par le biais du FNE (Fonds National pour l'Emploi). D'après Francis Mer, « la crise sidérurgique a coûté de 100 à 120 milliards de francs au budget de la France et donc au contribuable ». Interrogé sur ces aides, il répondit cyniquement : « Comment justifier à nos actionnaires un comportement consistant à refuser ce qui est offert ? »

L'autre méthode utilisée

par Usinor a été de revendre les filiales à des entreprises qui se débarrassaient peu après des salariés. Questionné sur ces reventes : « Quelle garantie avez-vous pour les employés des personnels qui étaient autrefois salariés du groupe Usinor, que ce transfert n'entraînera pas des licenciements ? » Francis Mer s'insurgea, déclarant : « Je suis très surpris de constater que vos travaux pourraient déboucher sur l'idée imposant à toute entreprise cessionnaire ce que l'on pourrait appeler un "devoir de suite". (...) Moi je ne garantis pas l'emploi (...) Il est déraisonnable d'imposer à une entreprise qui cède une filiale de suivre ce qui se passe dans la société vendue. »

Quand un député constata :

« On a souvent le sentiment que, du jour où les salariés franchissent le porche vers la sortie, la maison mère s'estime déliée de toute obligation », Francis Mer lui répondit : « C'est clair. Ce n'est pas un sentiment, c'est une certitude. »

La seule responsabilité qu'il se reconnaisse est vis-à-vis des actionnaires. « Pour qu'il y ait des actionnaires, il faut qu'ils soient satisfaits de la manière dont l'argent investi est rémunéré. »

Ainsi le rachat de Cockerill en Belgique n'avait pas d'autre enjeu que d'augmenter les bénéfices des actionnaires : « La valeur à laquelle nous avons acheté Cockerill-Sambre est telle par rapport à sa valeur comptable que nous

sommes sûrs, quelle que soit l'évolution de la conjoncture – sauf effondrement massif – (...) que notre bénéfice par action a de bonnes chances d'être augmenté de 15 % par rapport à ce qu'il aurait été sans Cockerill. »

Aujourd'hui, les hauts fourneaux sont menacés de fermeture et les salariés de Cockerill sont menacés de licenciement après ceux de Sollac, d'Ugine et bien d'autres. Francis Mer, lui, a conservé 225 000 stock-options d'Arcelor. L'actionnaire d'Arcelor Francis Mer aura vraiment du mal à refuser ce qui est offert par le ministre Francis Mer... l'homme qui a été mis à la tête de l'économie et des finances du pays.

Christian BERNAC

Arcelor (Belgique)

MANIFESTATION CONTRE LES LICENCIEMENTS

Vendredi 7 février, les entreprises Arcelor en Belgique étaient en grève et une manifestation a eu lieu au matin à Seraing.

En effet, le plan de restructuration d'Arcelor, annoncé le 24 janvier dernier, prévoit entre autres la fermeture d'ici à 2005 des deux hauts fourneaux de Cockerill Sambre à Seraing et Ougrée, près de Liège. Deux mille emplois y sont menacés directement. Mais les travailleurs de la ligne froide et quelques 6 000 travailleurs des firmes extérieures liées aux hauts fourneaux craignent aussi pour leur emploi.

La grève et une manifestation ont été décidées par les dirigeants des deux grands syndicats FGTB (socialiste) et CSC (chrétien). Ceux-ci n'ont pas organisé d'assemblée générale pour discuter des revendications ou des actions. La plupart des travailleurs – y compris ceux directement concernés – ont appris le rendez-vous par la presse et par le bouche-à-oreille.

Malgré cela, la grève a été très bien suivie et 6 000 personnes sont venues à la manifestation : les travailleurs des entreprises liégeoises directe-

ment concernées, mais aussi des élèves et des professeurs des écoles de la ville. Les syndicalistes des autres sites d'Arcelor en Belgique étaient venus, mais n'avaient pas mobilisé les travailleurs pour le déplacement.

Des représentants politiques wallons étaient présents aussi – les élections législatives ayant lieu en mai... Mais les dirigeants syndicaux et le bourgmestre socialiste de Seraing ont été hués unanimement. Le meeting fut alors fort bref, les autres huiles ayant préféré repartir sans faire la même expérience. Tout ce beau monde, qui verse aujourd'hui des larmes de crocodile sur le sort des travailleurs et de la région, avait présenté la vente de Cockerill Sambre à Usinor en 1998 comme une chance pour l'emploi, et les deux plans de restructurations qui ont depuis lors fait passer à la trappe plus de 2 000 emplois comme une nécessité. Ils font semblant aujourd'hui d'être indignés devant la « trahison » d'Arcelor. Les projets de restructuration de la sidérurgie européenne étaient pourtant bien connus.

Les politiciens n'avaient rien à dire, mais les travailleurs n'ont pas eu la parole. Aucune action pour la suite n'a été proposée. Les manifestants partageaient le sentiment d'être venus pour rien.

La fermeture des hauts fourneaux est une véritable catastrophe pour cette région où le chômage atteint déjà 22 à 27 %. Beaucoup de travailleurs ne veulent pas entendre parler d'un « plan social », car cela ne résoudra en rien le problème de leurs enfants qui ne trouveraient plus de travail dans la région. Et la perspective de chercher du travail en Flandre s'assombrit. Le chômage des jeunes y a augmenté de 18 % en un an. La colère est là, mais que faire contre une multinationale ?

Avec les suppressions d'emplois annoncées dans de nombreuses entreprises, privées comme Philips et publiques comme la SNCB, beaucoup de travailleurs sont conscients de la nécessité d'un mouvement d'ensemble contre les licenciements. Mais ce ne sont certainement pas les organisations syndicales qui l'organiseront.

Flambée des prix du pétrole L'EMPRESSEMENT DES TRUSTS PÉTROLIERS

Les prix du pétrole sont en train de flamber. En quelques mois, ils sont passés de 22 dollars à plus de 32 dollars le baril de brut, atteignant leur plus haut niveau depuis novembre 2000. Les répercussions sont perceptibles, notamment lorsque les automobilistes font le plein. Normal, disent les spécialistes puisqu'une augmentation d'un dollar par baril se traduit par une hausse d'un centime d'euro à la pompe.

Quant aux raisons qui expliqueraient cette flambée des prix, elles ne sont à chercher ni du côté d'une plus grande demande, ni du côté d'un ralentissement des extractions qui n'ont pas changé durant cette période. Mais, comme l'a expliqué un représentant des industries pétrolières sur France 2, les grands réseaux de distribution « sont obligés d'anticiper » sur l'évolution des prix du pétrole car, en cas de guerre en Irak, des centaines de puits pourraient

alors être détruits et les approvisionnements durablement perturbés.

Pourtant, ces réseaux ne sont évidemment pas « obligés » de spéculer à la hausse, et encore moins d'anticiper sur les conséquences d'une guerre qui n'a pas encore éclaté. Mais pour tous ces groupes, qui exercent un monopole de fait sur cette source d'énergie, toutes les occasions sont bonnes pour augmenter leurs profits en faisant payer les classes populaires qui forment la grande majorité des consommateurs.

Que Bush aille ou non au bout de sa politique guerrière, on sait déjà que les trusts pétroliers dont il est un des représentants seront dans le camp des gagnants, tandis que les classes populaires, en Irak mais aussi ailleurs, sont déjà dans le camp des perdants.

R. M.

GIAT Industries,
Banque de France...

LE GOUVERNEMENT EN PREMIÈRE LIGNE POUR SUPPRIMER DES EMPLOIS

Après les menaces d'un nouveau plan de suppressions d'emplois contre les salariés de Giat Industries dans le secteur de l'armement (voir LO du 7 février), ceux de la Banque de France sont à leur tour attaqués par le gouvernement Chirac-Raffarin.

En ce qui concerne Giat Industries, la responsabilité en revient à Michèle Alliot-Marie, la ministre de l'armée. Son prédécesseur socialiste avait déjà laissé entendre qu'un plan de restructuration était à l'étude, l'attaque se précise aujourd'hui puisqu'il est question de supprimer 3 000 des 5 700 emplois qui subsistent. Cette annonce a entraîné, le 3 février, une manifestation des travailleurs de Saint-Etienne, de Saint-Chamond et de Roanne.

Maintenant, il est aussi question de supprimer 3 200 emplois sur 16 000 à la Banque de France. Bien que la direction ait assuré qu'il n'y aurait aucun licenciement, les syndicats chiffrent à environ 1 400 ceux qui toucheraient les personnels non statutaires, d'entretien, de surveillance, tous ceux qui sont tout en bas de l'échelle.

Le gouvernement se retranche derrière une « étude » qui discute doctement de faire disparaître 159 des 211 succursales de la banque. Celles-ci sont implantées dans des villes moyennes ou petites. Ainsi, 24 des 31 fermetures d'ores et déjà programmées le seraient dans des communes de 3 000 à 20 000 habitants, et il est facile d'imaginer quelles conséquences en chaîne peuvent avoir les suppressions d'emplois pour les habitants.

Face à cette menace, les syndicats ont appelé le personnel parisien à une journée de grève et de mobilisation, le jeudi 13 février.



Cette politique du gouvernement ressemble comme deux gouttes d'eau à celle du patronat. D'ailleurs, quand Raffarin s'était affiché au congrès du Medef, il avait montré, à qui en aurait douté, l'étroite complicité qui le lie à l'organisation patronale. Pour le gouvernement, quand cessent des fabrications de Giat Industries destinées à l'armement, il n'est pas question de les remplacer par la production de matériel destiné par exemple au transport ferroviaire ou à l'agriculture, alors que cela permettrait d'utiliser les compétences et les techniques à fabriquer du matériel utile.

Quant à l'annonce des suppressions d'emplois à la Banque de France, elle est justifiée, nous dit-on, parce qu'il s'agirait d'emplois devenus inutiles. Mais comme on voit également les restrictions de personnels de services publics comme La Poste ou les hôpitaux, quand ce n'est pas leur fermeture pure et simple, on doute vraiment que le gouvernement soit bien placé pour décider en matière d'emplois sur d'autres critères de rentabilité que ceux du patronat.

Jean SANDAY



La manifestation du 8 février à Tarascon-sur-Ariège.

Péchiney

Le PDG Rodier vient d'annoncer la fermeture des usines Péchiney d'Auzat, Aubagne, Avallon et Provins. L'année dernière, il avait déjà décidé celle de Marignac, dans les Pyrénées, avec 200 emplois supprimés.

L'usine de production d'aluminium liquide d'Auzat pourrait fermer à l'été 2003 avec 214 suppressions d'emplois. Cela entraînerait l'arrêt des alliages de moules de l'usine de Sabart (Tarascon-sur-Ariège) avec la suppression de 56 emplois (101 à l'effectif) et 13 emplois seraient supprimés aussi à Affimet Compiègne.

Péchiney, implanté depuis un siècle dans les Pyrénées, veut plier bagage après avoir fait la fortune de ses actionnaires. Des générations de familles ouvrières y ont laissé leur santé, leur vie parfois, pour produire de l'aluminium dans des conditions de travail très difficiles.

Pour le moment, l'usine Péchiney du plateau de Lannemazan est en sursis, mais sa fermeture est programmée à l'horizon 2005. En attendant, cette usine va récupérer les avantages du contrat énergétique d'électricité de

l'usine d'Auzat fermée.

Pour la fermeture d'Auzat, Rodier invoque sa vétusté, son manque de rentabilité, sa pollution et son contrat d'électricité qui va devenir trop cher. Pourtant, l'usine d'Auzat ne perd pas d'argent, mais elle n'en rapporte pas assez selon la direction. Celle-ci n'a fait aucun investissement pour entretenir les installations qui sont maintenant à bout de souffle et dangereuses pour la santé du personnel.

La décision de fermeture a été reçue par le personnel comme un coup de massue. Et les opérateurs sont aussi choqués par la volonté de la direction d'aller vite pour fermer l'usine, dans six mois. Dans le passé, Péchiney a fermé d'autres usines en France, mais la direction mettait souvent plus de deux ans pour établir un « plan social » assurant le départ des anciens en préretraite et des reclassements pour tout le reste du personnel. Il n'y avait pas de « licenciement sec ». Le personnel d'Auzat a vraiment le sentiment qu'on veut rapidement le liquider.

Dans l'emballage aussi, Péchiney ferme l'usine Softal à Aubagne (60 salariés), les usines

MOINS D'EMPLOIS POUR PLUS DE PROFITS

TPI Emballage d'Avallon (133 salariés) et de Provins (130 salariés). Le PDG détruit l'emploi pour assurer les profits des gros actionnaires capitalistes.

Depuis 1996 en effet, Péchiney réalise de gros bénéfices, 233 millions d'euros en 2001. En 2002, il annonce une perte comptable de 50 millions d'euros mais il a provisionné 164 millions d'euros. De plus Péchiney continue d'acheter des usines comme Soplaril et le groupe britannique Corus avec 5 400 salariés. Rodier ferme des sites d'emballage en France mais ouvre une usine au Mexique.

Pour satisfaire une rentabilité de 15 % pour les actionnaires, la direction de Péchiney augmente le chômage, ruine des villes et des vallées.

Pour empêcher cela, samedi 8 février, les travailleurs de Péchiney Auzat et la population de Tarascon ont manifesté contre la fermeture. Seule la mobilisation la plus large des travailleurs pourra faire obstacle aux plans de Péchiney.

Urssaf

Le gouvernement, dans un but dit-il de simplification, envisage de retirer aux Urssaf le recouvrement des cotisations des commerçants et artisans qui dépendent du régime de la Sécurité sociale, pour en charger les caisses de retraites qui semblent d'ailleurs considérer cela comme un cadeau empoisonné.

Si cette réforme débouchait, cela pourrait aboutir à supprimer des emplois dans les Urssaf, voire à supprimer certaines antennes, et cela inquiète beaucoup le personnel qui se prépare à réagir.

Il est vrai que le système actuel est compliqué à souhait. Les travailleurs indépendants, commerçants et artisans cotisent aujourd'hui à trois organismes différents : l'Urssaf pour la famille et la CSG, les Caisses Mutuelles Régionales pour la maladie et la maternité et la Can-

cava ou l'Organic pour la vieillesse. De ces trois organismes, seule l'Urssaf dépend du régime général de la Sécurité sociale. Chaque organisme a ses règles qui ne se superposent pas, ce qui est source de tracasseries et aussi de procédures entre eux.

Le « guichet unique » que propose le gouvernement va consister à retirer aux Urssaf le prélèvement des cotisations famille et CSG pour les donner aux caisses de retraites. Mais est-ce seulement pour simplifier les prélèvements que le gouvernement, en la personne du secrétaire d'État aux PME, Renaud Dutreil, va instaurer un « guichet unique » pour les travailleurs indépendants ? On peut en douter. D'ailleurs, les organisations de travailleurs indépendants réclament plutôt une simplification et une harmonisation des régimes que cette simplification qui semble bien illusoire.

VERS DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ?

La Cancava pour les artisans et l'Organic pour les commerçants, qui sont les caisses de retraites, seront chargées de prélever toutes les cotisations. Mais elles n'ont actuellement ni les moyens ni le personnel pour le faire.

Si ce « guichet unique » risque d'être un fardeau pour les caisses de retraites, côté Urssaf cela risque d'être le début d'une réduction de personnel. En effet cela représenterait une diminution de près de 20 % du travail et par voie de conséquence un risque de perte d'emplois chiffré à près de 3 000 sur les 12 000 employés, et des fermetures de caisses.

C'est cela qui met les travailleurs des Urssaf en colère. Une grève était donc prévue dans un grand nombre de centres d'Urssaf le lundi 17 février, jour où les chèques arrivent.

Air Lib

POURQUOI NE PAS DEMANDER DES COMPTES AUX RESPONSABLES DE LA FAILLITE ?

Depuis jeudi 5 février, la compagnie aérienne Air Lib n'a plus de licence d'exploitation et ses avions restent cloués au sol. Les 3 200 salariés de cette entreprise, eux, sont dans l'expectative en attendant une décision judiciaire, et risquent fort de se retrouver au chômage. Les suppressions d'emplois seront même vraisemblablement supérieures, si l'on compte qu'Air Lib faisait vivre quelque 15 à 18 000 personnes avec les sous-traitants.

Depuis sa création, Air Lib connaît des difficultés financières, et ne tenait qu'avec l'aide de l'État. Celui-ci a

décidé de cesser de subventionner la compagnie. Il comptait sur un repreneur pour récupérer son argent, et justement le dernier repreneur potentiel, le néerlandais Imca, a déclaré forfait le 5 février. Son « plan de sauvetage » prévoyait des mesures contre le personnel (en licenciant une partie et augmenter le travail de ceux qui restent), d'étaler sur sept ans le remboursement de la dette envers l'État, et d'acheter 29 Airbus pour renouveler la flotte vieillissante... mais à condition d'obtenir un prix bradé. Ce dernier point a été la pierre d'achoppement.

Air Lib est née en juillet 2001, après la faillite d'AOM-Air Liberté, consécutive au fait que les deux principaux actionnaires, Swissair et Marine-

Wendel, aient décidé de ne plus financer cette compagnie qui ne leur rapportait pas assez d'argent. Des plans de sauvetage proposés, le tribunal de Créteil avait retenu celui de l'ancien pilote d'Air France, Charles Corbet, qui devint donc le PDG de la nouvelle compagnie aérienne. Au passage, 1 200 salariés étaient déjà restés sur le pavé. Si Swissair a versé ensuite une partie des sommes qu'elle s'était engagée à payer, Marine-Wendel, le groupe financier du baron Seillière, a purement et simplement retiré ses capitaux pour les placer ailleurs, sans que personne, au gouvernement ou parmi les hauts fonctionnaires, n'y trouve rien à redire puisque, effectivement, tel est le fon-

ctionnement du capitalisme : mettre son argent là où il peut rapporter le maximum, non là où c'est utile à la population si les profits sont moindres.

Maintenant, plutôt que d'accuser ceux qui sont à l'origine de cette faillite, tous disent que l'échec d'Air Lib serait dû au fait qu'il n'y a pas la place pour un « deuxième pôle aérien » en France, derrière Air France. Mais en même temps, toutes les compagnies se mettent sur les rangs pour se faire attribuer une part des 50 000 créneaux horaires que détenait Air Lib sur l'aéroport d'Orly. Or, qui dit créneau, dit avions qui décollent et qui atterrissent, avec des passagers qui apportent des recettes. Il faut donc croire qu'il y a une place... Pourtant personne ne parle de faire payer les responsables qui vont jeter des milliers de travailleurs sur le pavé. Ceux qui ont laissé tomber Air Lib ne sont cependant pas cachés derrière des sociétés écrans aux ramifications si nombreuses et opaques qu'il serait difficile de savoir

quels capitalistes, en chair et en os, détiennent l'argent. Ce ne sont pas non plus des investisseurs étrangers qui échapperaient à la législation française, si d'aventure elle voulait s'en prendre à eux.

Non, le baron Seillière, à l'origine de cette catastrophe, n'est pas hors d'atteinte. En tant que président du MEDEF, il a des rendez-vous quasi hebdomadaires avec des membres du gouvernement. Mais pas question pour eux de lui imposer la moindre contrainte, de le forcer à continuer à faire vivre la compagnie aérienne, et surtout ses 3 200 salariés.

Après Chirac parlant de « patron-voyou », tout le monde politique et la presse ont repris cette expression. Là, ils en ont un à portée de main (un parmi tous ceux qui licencient et ne sont pas non plus hors d'atteinte), mais ils le laissent faire ce qu'il veut de ses capitaux, quitte à ruiner une branche de l'économie et la vie de milliers de travailleurs.

M. L.

LA COLÈRE DES SALARIÉS D'AIR LIB

Pour les 3 200 salariés d'Air Lib, la fin de ce qu'on a appelé le « feuilleton Air Lib », c'est la perte d'emploi à coup sûr.

Ils se sont mobilisés pour crier leur colère, écœurés et révoltés.

Chaque matin, ils sont de 1 000 à 2 000 à se réunir en assemblée générale sur le parking d'Orly. Ils partent ensuite en manifestation pour occuper les halls et faire appel à la compréhension et à la solidarité des voyageurs, l'accès aux pistes leur étant interdit depuis le 7 février, par des CRS qui les encadrent et s'inquiètent d'éventuels débordements (ce qui se règle d'ailleurs par quelques jets de lacrymogène). Le 10 février après-midi, toujours aux cris d'« Air Lib en colère, y en a marre de la galère », ils ont bloqué la nationale 7.

Quelques jeunes flics en civil essayent aussi de se mêler aux manifestants mais ils sont vite repérés car leur style « loubard » tranche au milieu des salariés d'Air Lib, qui, des pilotes aux hôtesses en passant par les personnels au sol, sont tous en uniformes professionnels.

Chaque jour, ils ont la visite de notables locaux et d'élus, comme Hélène Luc, sénateur PCF ou Marie-Noëlle Liemann, ex-maire d'Athis et ex-ministre socialiste. Cela remonte le moral, certes, mais bien peu ont d'illusions sur l'efficacité de leurs interven-

tions. « Sauver l'emploi sur Orly », obtenir la « réactivation de la licence d'exploitation », oui, mais comment ? Sûrement pas en comptant sur tous ces officiels qui ont quand même, ne l'oublions pas, cautionné année après année, de plans sociaux en plans sociaux, une politique gouvernementale hostile aux intérêts des salariés.

Mais chaque jour aussi, l'indignation, la colère face au sort qu'on leur réserve, monte d'un cran. Beaucoup réalisent que ce n'est pas sur les promesses de leur direction et du gouvernement qu'il faut compter. Les tables rondes où ont été conviés des responsables de la SNCF, d'Air France, ou ADP et autour desquelles on fait semblant de trouver des reclassements pour ces 3 200 « laissés-pour-compte », ont encore plus fait monter la pression. Ce n'est pas être reclassés qu'ils veulent, c'est garder leur emploi ! D'autant que tout le monde sait très bien ce qu'il est advenu des 1 400 licenciés de 2001 : 70 pilotes du plan de restructuration de l'époque n'ont rien retrouvé, SNCF n'a absorbé que quelques dizaines de personnes, même chose chez ADP et Air France qui s'était engagée à intégrer dans ses rangs plusieurs centaines d'ex-AOM-Air Liberté mais a trouvé l'excuse des attentats du 11 septembre pour « geler » toute nouvelle embauche, ce qui fait que sur les 600 promes-

ses plusieurs dizaines attendent toujours...

Mardi 11 février, c'est au ministère des Transports que se sont rendus les « Air Lib en colère » où deux délégations devaient être reçues : l'une formée de représentants politiques, drapés de tricolore officiel, et accueillis par Gilles de Robien, le nouveau ministre, et une autre, formée de représentants des syndicats, reçue par une sous-fifre du ministre.

De 10h30 jusqu'à 15h, tout le monde a poireauté dans une ambiance assez surchauffée et révoltée. Les manifestants qui s'étaient avancés jusque sur le trottoir-même du ministère, n'ont vraiment pas apprécié l'intervention des policiers et ont réagi. Après un sit-in et quelques incidents qui ont déchaîné encore plus d'indignation, la journée s'est terminée devant le siège d'ADP qui bloque les avions d'Air Lib sur les pistes d'Orly et se préoccupe beaucoup plus de ce que lui doit Corbet, le PDG endetté d'Air Lib, que du sort des salariés. Comme Air France d'ailleurs, plus attentive à récupérer les « slots » (les créneaux horaires libérés par la disparition d'Air Lib) qu'à reclasser les travailleurs jetés aux orties. Air France, dont la privatisation devait être discutée au Sénat le 12 février.

Les Air Lib comptaient bien s'y inviter et s'y faire entendre.

Communiqué de Lutte Ouvrière

Aujourd'hui encore, les travailleurs d'Air Lib, qui ont manifesté contre leur licenciement, se sont heurtés aux CRS et aux gardes mobiles. Cela fait deux ans qu'on promène les travailleurs de cette entreprise de promesses non tenues en espoirs trahis pour finir par leur annoncer brutalement que leur entreprise ferme et qu'ils sont jetés à la porte. Les responsables de la déconfiture d'Air Lib sont parfaitement identifiés, à commencer par le baron Seillière et le groupe financier dont il est le patron, actionnaire majoritaire de la compagnie aérienne avant sa décision, il y a deux ans, de retirer ses capitaux sans se préoccuper des conséquences catastrophiques pour le personnel. Seillière s'est comporté dans cette affaire comme un de ces voyous du patronat dont certains ministres prétendent se démarquer. Or, ce n'est pas contre

ces voyous que Chirac, Raffarin et Sarkozy envoient les forces de répression, mais contre les travailleurs qui défendent leur emploi et leur droit à l'existence.

Lutte Ouvrière s'élève contre la politique du gouvernement, dans le cas des licenciements chez Air Lib comme dans les nombreux autres cas de licenciements collectifs. Ce n'est pas aux travailleurs, mais aux actionnaires de payer pour les restructurations ou pour les dégâts de la concurrence. Elle tient à exprimer sa solidarité avec les travailleurs d'Air Lib et avec leur combat en souhaitant que leur détermination soit contagieuse car l'objectif d'interdire les licenciements collectifs concerne tous les travailleurs.

Arlette LAGUILLER
Le 11 février 2003

**Française
de Mécanique**
(Douvrin –
Pas-de-Calais)

850 POSTES DE TRAVAIL SUPPRIMÉS

À la Française de Mécanique (FM), une filiale de Renault et Peugeot qui fabrique des moteurs et où nous sommes environ 5 000 à travailler, la direction a annoncé début février la fermeture de la fonderie (850 emplois). En même temps, pour essayer de rassurer tout le monde à l'usine et dans la région, elle annonçait que le lancement d'un nouveau moteur PSA-BMW permettrait de ne licencier personne.

À l'usine, les chefs, tous en même temps, ont réuni partout des petits groupes pour donner la nouvelle, prenant ainsi de l'avance sur les syndicats. Ils avaient tous sous la main un argumen-

taire préparé par la direction pour répondre aux questions.

La presse régionale a largement repris l'information et a reproduit fidèlement le point de vue de la direction, clamant qu'il n'y aurait pas de licenciements et que les emplois créés allaient compenser exactement les 850 emplois devant disparaître. La direction a tellement bien annoncé la chose qu'on a pu entendre sur France Info : « *Enfin une bonne nouvelle dans le Pas-de-Calais, la création prochaine par PSA de 850 emplois !* »

D'ailleurs tous les syndicats, sauf la CGT, ont juste versé une petite larme sur la fonderie, mais ont rassuré tout le monde, comme la direction.

Seule la CGT a dénoncé les mauvais coups qui se préparent.

Il faut dire que l'inquiétude est forte dans la région, bien des entreprises ont fermé, dans un périmètre d'environ 20 kilomètres, il y a eu (pour ne parler que des plus grosses entreprises) Levis, Lever, et tout dernièrement Metaleurop. Il y a juste à côté de la FM, Alcatel où tous les intérimaires qui devaient être embauchés ont été jetés dehors du jour au lendemain et où il y a un fort chômage technique.

En y regardant de plus près, les arguments de la direction ne sont pas rassurants. D'abord le nouveau moteur (l'EP) était déjà prévu, mais pour remplacer la production d'un moteur

plus ancien (le TU) lui aussi produit à la FM et dont la production risque de chuter progressivement. La direction affirme que la fabrication du TU sera prolongée mais elle est bien incapable de prévoir à l'avance le nombre de moteurs qu'il faudra produire ! Et puis, même si la date prévue pour la fermeture de la Fonderie (2006) n'est pas avancée, la production du nouveau moteur n'en sera qu'à ses débuts et encore loin d'employer la totalité des salariés prévus !

Ce qui est déjà certain, c'est que les 700 à 1 000 intérimaires présents dans l'usine depuis plusieurs années seront les premiers à faire les frais de la fermeture de la fonderie. Des responsables annoncent d'ailleurs

cyniquement qu'avec ce « tampon » d'intérimaires, les salariés FM ne risquent rien... comme si, quand on jette un intérimaire à la rue, on ne créait pas un chômeur de plus.

Pour la direction, l'objectif essentiel est d'abord d'empêcher toute réaction afin, profits obligent, de ne pas gêner la sortie des presque 10 000 moteurs fabriqués par jour. Pour l'instant, seule une minorité exprime sa méfiance, mais les promesses de PSA risquent d'apparaître à la fois pour des mensonges et pour des mauvais coups supplémentaires. Le mécontentement pourrait alors déjouer ses prévisions.

Correspondant LO

**CONTINENTAL
(ex-UNIROYAL)**
(Clairoix – Oise)

LE PATRON N'EN A PAS FINI AVEC LES TRAVAILLEURS COMBATIFS

Mercredi 28 janvier, se tenait l'audience du Conseil d'État qui devait juger pour la deuxième fois du bien-fondé de la décision du patron de Continental, usine de pneus située à Clairoix près de Compiègne, de licencier un militant CGT, également connu comme militant de Lutte Ouvrière, Jean-Marc Iskin, et ce pour fait de grève, plus de huit ans après cette grève.

La décision ne sera connue que dans les jours à venir, mais le rapport fait ce jour-là par la commissaire du gouvernement ne laisse aucun doute : en effet, elle a repris dans son rapport tous les arguments de la direction, devant des membres du Conseil d'État très attentifs, comme ont pu le constater les travailleurs venus avec Jean-Marc Iskin... puisqu'au moins un des conseillers dormait profondément. Bien des travailleurs savent que, dans cette société, la justice n'est pas de leur côté et ne seraient guère surpris que les membres de cette « haute » juridiction, nommés par le gouvernement, se placent dans le camp du patron.

La direction de Continental tente de licencier Jean-Marc Iskin depuis plus de huit ans maintenant, avec comme seul prétexte le fait qu'il a participé à une grève en juin-juillet 1994, aux côtés des centaines d'autres ouvriers. Cette grève

avait alors éclaté contre la tentative de faire passer la semaine de travail à 45 heures durant ces mois d'été, et pour une augmentation de salaire et l'embauche des intérimaires. Elle eut un écho dans d'autres entreprises de la région, d'abord parce que ces revendications étaient aussi celles d'autres travailleurs, mais aussi parce que la direction de l'usine avait fait envoyer des nervis pour faire le coup de poing contre les grévistes. Elle avait été condamnée en justice pour cela. Et ce patron aux méthodes de chef de bande continua à s'attaquer aux grévistes dans les mois qui suivirent la fin du conflit, en tentant de licencier les plus combattifs d'entre eux. Finalement, quelques mois plus tard, il ne maintenait sa demande de licenciement que contre Jean-Marc Iskin.

Au bout de huit ans de procédure, durant lesquels ce délégué fut d'abord licencié en 1995 sur décision du ministre du Travail de l'époque, puis réintégré au bout d'un an sur décision du tribunal administratif, la direction, continuant à faire appel, finit par obtenir du Conseil d'État, le 26 juin 2002, un jugement qui lui était favorable. Le patron en profita pour licencier ce camarade aussitôt, durant ses congés, en juillet dernier.



Jean-Marc Iskin n'ayant été prévenu à aucun moment de la procédure lancée par la direction déposa une requête devant le Conseil d'État, qui aboutit donc à cette audience du mercredi 28 janvier.

Depuis l'annonce du licenciement du camarade, les travailleurs ont manifesté à maintes reprises leur indignation. Il y eut deux pétitions différentes, qui recueillirent chacune près de 800 signatures dans cette usine comptant environ 900 ouvriers en production, des débrayages, des assemblées générales, des rassemblements dont un devant l'usine avec le soutien de travailleurs et de militants syndicaux des autres usines de la région.

La direction pensait, en licenciant ce délégué, pouvoir s'attaquer plus facilement à

tous les salariés et serrer la vis à tous. Durant ces derniers mois, elle l'a montré en tentant de licencier deux autres délégués CGT, tentative qui échoua après un débrayage de plus de 130 travailleurs, en menaçant les intérimaires ou en tentant d'aggraver les conditions de travail. Ainsi, dans un atelier, aux Calandres, la direction voulut supprimer sur une machine un ouvrier par groupe de quatre. Cette machine, qui produit les bandes de roulement du pneu, faisant plus de 100 mètres de long, on imagine facilement la course nécessaire pour arriver à faire la même production avec un ouvrier de moins. Face à cette nouvelle attaque, la réaction des travailleurs concernés fut encore une fois immédiate.

Alors, Jean-Marc Iskin est peut-être dehors, mais la direction n'a pas obtenu ce qu'elle souhaitait pour autant. D'abord, il lui aura fallu huit ans pour parvenir à ses fins, et ce parce que les travailleurs n'ont jamais cessé de manifester leur indignation. Et aujourd'hui, elle doit toujours affronter la résistance des militants de la CGT et, plus largement, de tous les travailleurs combattifs.

Le directeur avait déclaré publiquement en juillet dernier qu'il était satisfait d'avoir « coupé la tête du serpent ». Comme le disait un ouvrier, militant de la CGT : « *Maintenant, au serpent, il lui est repoussé plusieurs autres têtes.* »

Correspondant LO

Bosch-Elm-Leblanc
Drancy (Seine-Saint-Denis)

Sécuritas
(Grenoble)

CHANTAGE À L'EMPLOI POUR BAISSER LES SALAIRES

FIN DE LA GRÈVE DES AGENTS MOBILES

C'est en faisant du chantage à l'emploi que la direction de l'usine Elm-Leblanc (groupe Bosch) vient de décider, sous la forme d'un avenant à l'accord des 35 heures, une modification des horaires de travail : en échange de 13 jours de RTT, elle rétablit pour les ouvriers de production en normale le travail du vendredi après-midi, et surtout elle ampute de quelque 60 à 100 euros par mois la paye des ouvriers en équipe (dont l'horaire moyen annuel de travail passe de 37,5 heures à 35 heures).

Pour obtenir la caution des syndicalistes CFDT et FO qui avaient déjà signé, en décembre 1999, l'accord des 35 heures (refusé par la CGT, d'autant qu'il prévoyait un blocage des salaires pour deux ans), la direction prétendait qu'il y aurait un sureffectif de 30 et 40 sur près de 250 ouvriers à la production. Elle promettait, en échange d'une signature syndicale avant le 31 janvier, de ne pas faire de chô-

mage partiel ni de suppression d'emplois au cours de l'année 2003.

Mais, sur ces fameux 13 jours de RTT, cinq seulement pourront être choisis par le salarié (à sa demande, mais à condition que le chef de service donne son accord). Les huit autres seront fixés par la direction en fonction de ses besoins de production. En d'autres termes, ils lui serviront de jours de chômage partiel, non rémunérés, puisque récupérés d'avance en normale par l'allongement de la semaine, et chèrement payés pour les travailleurs en équipe. Sur l'année, leur baisse de salaire coûtera bien plus cher que les 12 jours de chômage partiel imposés en 2002.

Ce chantage n'a pas convaincu beaucoup d'ouvriers. Au contraire. Ce n'est malheureusement pas que les travailleurs se sentent en position de force aujourd'hui. Mais personne ne croit aux prétendues garanties données par la direction. Celle-ci a déjà

licencié la moitié des ouvriers de production en décembre 1999, en transférant une partie de la production en Turquie (en 1993, avant le rachat d'Elm-Leblanc par Bosch, il y avait déjà eu une centaine de licenciements). Qu'en sera-t-il en 2004 ? pensent beaucoup. Le mécontentement était grand, la participation aux assemblées organisées par la CGT nombreuse. Et alors que les responsables CFDT et FO se faisaient les relais de la direction et prônaient l'acceptation du sacrifice au nom du moindre mal, dans les équipes, une pétition pour refuser le deal de la direction a recueilli la signature de la quasi-totalité des ouvriers (104 sur les 120 présents).

Mais l'avis des ouvriers n'a pas empêché les deux syndicats CFDT et FO de courir parapher l'accord. La CFDT étant quasiment absente de l'usine, implantée essentiellement parmi les dépanneurs du service après vente, ses responsables expliquaient qu'il fallait bien que les ouvriers fassent

des sacrifices, sinon ce serait l'avenir de l'entreprise qui serait en jeu, soit près de 750 emplois (dont ceux des 350 dépanneurs). Quant aux responsables de FO, c'est après plusieurs tergiversations qu'ils sont allés, le 29 janvier, signer dans les bureaux de la direction, quelques heures seulement après une dernière assemblée des ouvriers de l'équipe où ils s'étaient sentis obligés de dire qu'ils ne le feraient pas.

Ces deux paraphes suffisaient à la direction pour décréter sa mesure immédiatement applicable. Dès le lundi matin 2 février, les chefs étaient chargés de faire signer à tous les ouvriers des équipes leurs nouveaux contrats de travail, obligatoires dans ce cas de modification substantielle du contrat de travail. Ce qui ne va pas sans mal pour eux puisque, une semaine après, plusieurs ouvriers refusaient toujours de signer ce nouveau contrat.

Correspondant L.O.

Une partie seulement des agents mobiles (rondiers) de la société de gardiennage Sécuritas à Grenoble ont repris le travail lundi 10 février après cinq semaines de grève, sans avoir gagné sur leurs revendications : égalité des salaires et des primes avec leurs collègues de l'agence de Lyon (voir article dans LO du 23 janvier 2003). Une partie seulement, car le patron a licencié huit d'entre eux et entamé une procédure de licenciement contre cinq délégués syndicaux (trois CFDT, un CGT, un SUD). La direction invoque la faute lourde parce que les grévistes l'auraient empêchée, par un piquet de grève, de rentrer dans les locaux et d'accéder aux clés des clients et aux véhicules.

La grève est restée limitée aux rondiers et n'a pas pu s'étendre aux autres gardiens en poste fixe (37 grévistes sur 480 gardiens que compte l'agence grenobloise). Les rondiers ont eu à faire à des patrons intransigeants qui ont refusé toute négociation « avec des terroristes » (!) et n'ont reculé devant aucune crapulerie : assignation au tribunal pour faire lever le piquet de grève, plainte contre plusieurs grévistes pour vols de clés (accusation totalement fautive) puis convocations à des entretiens préalables avant d'éventuels licenciements.

Face à toutes ces menaces, une partie des grévistes avait repris le travail lundi 3 février avec, pour six d'entre eux, trois jours de mise à pied. Les autres, dix-huit au total – dont les licenciés – ont décidé de continuer encore toute la semaine suivante. Les grévistes ont été actifs : rassemblements devant la préfecture, levée de péage autoroutier, collecte devant les entreprises, etc. La presse locale a beaucoup parlé de ce conflit. Pour Sécuritas, ce fut une très mauvaise campagne de pub.

Les licenciés ont porté plainte devant les prud'hommes. Les rondiers ont bien l'intention de continuer à se battre dans l'entreprise.

Guebwiller (Haut-Rhin)

CONTRE LA FERMETURE DE LA MATERNITÉ

Le 16 janvier, la direction de l'hôpital de Guebwiller annonçait la fermeture de la maternité.

Sous le prétexte fallacieux du passage aux 35 heures et des repos compensateurs des médecins accoucheurs, l'administration des hôpitaux prétend qu'il ne serait plus possible de maintenir la prise en charge des patients. Ceci est d'autant plus scandaleux que 85 % des accouchements sont faits par les sages-femmes et que de nombreux gynécologues exercent dans la région sans avoir d'obligation de garde à la maternité pour les patientes qu'ils y envoient. Et pourquoi pas embaucher, tout simplement ?

Le personnel a immédiatement réagi en alertant la presse locale et en faisant signer une pétition. La population lui a fait bon accueil,

puisque beaucoup de gens en prennent pour les faire signer autour d'eux. On la trouve en bonne place chez de nombreux commerçants et le nombre de signatures croit constamment atteignant maintenant 7 400. « Nous avons obtenu un soutien massif de la population et ce n'est pas terminé ! Les gens sont bien évidemment contre la fermeture de la maternité. Si la direction occulte le fait que la fermeture de la salle d'accouchement pourrait entraîner celle du bloc opératoire, de la chirurgie et des urgences, les Guebwillerois et habitants des villages voisins, eux, ne sont pas dupes ! » dit une infirmière citée dans la presse locale. En effet les habitants de la vallée de Guebwiller sont conscients de la dégradation du service que cela représenterait pour les usagers, et du

danger encouru en cas d'urgence.

La maternité a vu naître 338 enfants en 2002, c'est dire combien ce service est utile, et il est très apprécié par la population. Toute la vallée, quelques vallées adjacentes et une partie du bassin potassique sont concernées.

Le personnel de la maternité, car les syndicats CFDT et FO présents à l'hôpital n'ont pris aucune initiative, a appelé toute la population à manifester le 5 février. Le jour dit, il y avait du monde : 600 personnes dans la rue (pour une ville de 17 000 habitants), le personnel de l'hôpital, et aussi de nombreuses femmes enceintes et de mères avec poussettes et bébés.

On trouvait ensuite, une brochette d'élus locaux avec écharpe tricolore, majoritairement de droite comme le maire de Guebwiller et le

député de la circonscription, entraînant des réflexions dans les rangs des travailleurs, telles que « Raffarin en personne est venu le soutenir pendant la campagne électorale et maintenant il voudrait nous faire croire qu'il s'oppose à la politique du gouvernement ». Et le slogan : « Mattéi non ! Maternité oui ! » était particulièrement repris. Des travailleurs de Schlumberger, la principale usine de la ville, étaient présents.

A la sous-préfecture, où une sage-femme prit la parole pour dire « Contre la fermeture de la maternité, nous continuerons la lutte jusqu'au bout de nos possibilités », elle fut vivement applaudie par tous, encouragés par le succès de la manifestation à continuer la lutte...

Valmer-Samsic
(Air France-
Le Bourget)

UNE GRÈVE QUI A PAYÉ

Après trois jours de grève dynamique, soutenus activement par les travailleurs d'Air France, les salariés de la société sous-traitante de nettoyage Valmer-Samsic ont obtenu les trois quarts de ce qu'ils demandaient.

Cette entreprise de nettoyage, qui a des chantiers sur toute la France, compte en région parisienne plusieurs centaines de salariés répartis sur une dizaine de chantiers environ. Parmi ces derniers, il y a Air France : à Roissy, à Orly et au Bourget. Comme toutes les entreprises de nettoyage, Valmer-Samsic dépend d'une des Conventions collectives nationales les plus basses (celle de la Propreté), et n'hésite pas à imposer des conditions de travail et de rémunération tout à fait scandaleuses.

Sur le site d'Air France Le Bourget, par exemple, plus de la moitié des 17 personnes (en majorité des femmes) qui travaillent pour Valmer ne gagnent que 7,31 euros brut de l'heure et plusieurs sont en temps partiel, non par choix

mais parce que la direction leur a imposé. Avec plus de 20 ans d'ancienneté, certaines n'ont même pas l'équivalent de 7 000 F mensuels pour vivre. Les horaires de travail, pour beaucoup d'entre elles, sont en deux parties, c'est-à-dire qu'elles doivent venir, parfois de loin, de 6 h à 9 h, puis revenir de 17 h à 20 h. Les vêtements de travail sont donnés au compte-gouttes, certaines personnes n'ont eu qu'une dotation en dix ans ! La plupart n'ont pas de vêtements chauds, alors qu'elles doivent sortir des locaux plusieurs fois par jour pour se rendre dans les secteurs à nettoyer.

À ces conditions, il faut ajouter le mépris dont fait preuve envers eux la responsable d'Air France chargée des relations avec la sous-traitance. Cette responsable illustre bien la politique de la direction d'Air France vis-à-vis des sous-traitants : régulièrement, la direction lance des appels d'offre pour toutes les prestations qu'elle sous-traite. Elle cherche ainsi les tarifs les plus bas possible... « pour

diminuer les coûts de la compagnie »... et les entreprises sous-traitantes qui obtiennent le marché répercutent sur leurs salariés le serrage de vis imposé par « le client ». C'est l'entente du client et du prestataire contre les travailleurs.

La grève a éclaté parce que les travailleurs de Valmer du chantier Air France Le Bourget n'ont pas eu de prime de fin d'année, contrairement à leurs camarades de Roissy Siège (qui ont touché 5 500 F fin 2002) et à ceux du Terminal F.

Mi-janvier, les 17 personnes se sont réunies et ont fait une lettre à leur direction, signée de tous, pour demander : une prime de fin d'année de 5 500 F, l'augmentation du salaire, l'attribution des primes qu'elles n'ont pas, des vêtements de travail et la transformation des temps partiel en temps plein. Elles donnaient dix jours à la direction pour répondre. Celle-ci ayant fait la sourde oreille, le lundi 3 février elles ont décidé toutes ensemble de se mettre en grève et d'aller, dès le lendemain, expliquer les raisons de leur grève au personnel Air France dans les ateliers du Bourget.

La direction de Valmer ne pensait pas que ces quelques

personnes allaient protester bien longtemps, ni qu'elles feraient beaucoup de bruit... C'était sans compter sur la solidarité et le soutien des travailleurs d'Air France et des militants syndicaux de la CGT. Valmer tenta alors de briser la grève en faisant faire le nettoyage et le vidage des poubelles par le responsable de site et quelques acolytes. Mais chaque fois, des travailleurs d'Air France venaient prévenir les grévistes, et ceux-ci arrivaient pour dénoncer l'attitude de ce responsable de site, ou carrément pour bloquer les entrées comme ce fut le cas un soir où le directeur et trois cadres prétendaient rentrer dans les locaux... Ce soir-là, c'est finalement le responsable de la sûreté Air France Le Bourget qui renvoya ces « briseurs de grève » pour éviter les incidents.

Le mercredi 5 février, c'est dans le hangar militaire que le responsable de Valmer entra, sans autorisation, avec la complicité de la responsable des services généraux d'Air France (comme quoi quand on est briseur de grève, les portes les plus hermétiques s'ouvrent sans les badges sophistiqués qu'on nous présente comme

« obligatoires », aux yeux des protagonistes de Vigipirate et autres balivernes). Le hangar étant entouré de grilles, des ordures furent jetées au responsable de site à travers celles-ci aux cris de : « Puisque t'aimes ramasser la merde, tiens en revoilà ! »

Le personnel d'Air France était solidaire de cette grève, faite par les plus démunis des travailleurs de la plate-forme aéroportuaire, et s'appretait même à faire un débrayage de soutien. C'est sans doute le risque de perturbation à Air France-même qui a poussé la direction de Valmer à venir négocier, dès le jeudi, et au milieu des grévistes, au local CGT, en présence de délégués syndicaux d'Air France...

Le soir, il céda une prime de fin d'année de 4 500 F en 2003 versée en 12 fois, ensuite 5 000 F fin 2003 et 5 500 F fin 2004. Il céda l'augmentation d'un échelon pour les 12 personnes les plus mal payées. Il s'engageait à livrer des vêtements de travail en nombre suffisant et payait 70 % des heures de grève.

Les grévistes ont fêté ce résultat dans la foulée, qu'eux et tous les travailleurs d'Air France ont ressenti comme une victoire.

SGI
(Villers-Cotterêts
et Plaisir)

GRÈVE POUR LES SALAIRES

Depuis le vendredi 7 février, les deux usines SGI (Société Galvanoplastique Industrielle) sont en grève pour une augmentation de salaire de 3 %, une augmentation de 20 euros de la prime d'assiduité et de 60 euros de la prime de risque. Les deux usines situées à Villers-Cotterêts dans l'Aisne (127 salariés) et à Plaisir dans les Yvelines (un peu plus de 200 salariés) sont spécialisées dans le traitement des métaux et des surfaces. Elles appartiennent à Martine Clément, présidente de la Fédération des industries mécaniques qui, lorsqu'elle était présidente de la commission moyennes et petites entreprises du CNPF, y avait défendu, entre autres, l'idée de revoir le système des conventions collectives en limitant dans le temps leur effet et de les remplacer par des « règles de bonne conduite générale ».

C'est l'obstination de la direction à ne pas accepter l'augmentation de 3 % des

salaires et son attitude dans les négociations salariales annuelles qui a provoqué la colère des salariés. Comme les années précédentes, la direction n'avait proposé que 1 % et se disait prête, au cours des négociations, à accepter 2,5 % d'augmentation. Mais pourquoi pas les 3 % que réclamaient les représentants syndicaux de la CGT et de FO ?

A en croire la patronne, ces 3 % causeraient la perte des entreprises. Pourtant, elle avait suffisamment d'argent en caisse pour s'acheter il y a peu de temps deux nouvelles unités à Toulouse. Pour justifier son refus des 3 %, elle a même osé affirmer que les salaires ne sont pas si insuffisants que cela (le Smic quand on enlève les primes) puisqu'ils sont complétés par les allocations familiales.

A Villers-Cotterêts comme à Plaisir, la grève a donc démarré dès l'arrivée de l'équipe du matin et a été suivie à 95 %. Le lundi sui-



vant, le 10 février, la grève a continué à près de 80 % à Villers-Cotterêts et à près de 95 % à Plaisir. Durant tout ce temps, des piquets ont bloqué l'entrée de l'usine aux camions empêchant la sortie de la production et l'entrée de nouvelles pièces à traiter. A Villers-Cotterêts, la direction a, dans un premier temps, tenté d'intimider les grévistes à l'aide d'huissiers et de gen-

darmes. Mais y étant venus les mains vides, sans preuve des articles de loi qu'ils brandissaient, ils ont dû rebrousser chemin sans résultat. La direction a ensuite envoyé quelques non-grévistes dire que le préalable à toute reprise des négociations était la levée des piquets. Là encore, ils sont repartis sans que les piquets bougent d'un iota.

Quant au maire de droite

de la ville, il est venu « écouter » « la France d'en bas » et s'en est retourné aussi vite qu'il était venu.

Comme le disait un salarié, « plus on nous en demande, moins on nous en donne ». C'est contre cette logique patronale que les salariés de SGI se battent et il est plus que légitime qu'ils refusent une dégradation de leurs conditions de vie.

Allemagne

UNE CLAQUE POUR SCHRÖDER

Les élections régionales qui ont eu lieu le 2 février dans les Länder de Basse-Saxe et de Hesse se sont traduites par une cuisante défaite pour le Parti Social-Démocrate (SPD), quatre mois seulement après qu'il eut réussi, lors des législatives de septembre dernier, à se maintenir au pouvoir avec l'aide des Verts.

Les deux scrutins qui viennent d'avoir lieu concernaient plus de 10 millions d'électeurs. Il s'agit donc d'une confirmation, grandeur nature, de ce que tous les sondages indiquent depuis des mois : un discrédit croissant de la social-démocratie au pouvoir. La seule surprise réside en fait dans l'ampleur du recul enregistré par le SPD : en Basse-Saxe, il perd 14,5 % des voix et dans la Hesse, 10,3 % !

En contrepoint de cette débâcle, l'Union Chrétienne-Démocrate (la CDU) rafle la mise et récupère le Land de Basse-Saxe, que Gerhard

Schröder lui-même avait gouverné de 1990 à 1998 avant de devenir chancelier fédéral. La CDU dirige désormais neuf Länder sur seize et renforce ainsi sa majorité au Bundesrat, la seconde chambre du Parlement, ce qui lui permettra d'y jouer un rôle de blocage. Et certains journalistes spéculent déjà sur le fait que le chancelier fédéral pourrait ne pas aller jusqu'au bout de son mandat.

Il est vrai qu'une situation comparable s'est déjà produite, il y a quatre ans, lors du premier mandat de Schröder. A l'époque la CDU avait déjà emporté la Hesse, qui était jusqu'alors un fief social-démocrate. Et puis si, sur les deux scrutins régionaux récents, le SPD a perdu plus d'un million de voix, la CDU n'en a récupéré que moins de la moitié. Les autres se sont dispersées entre l'abstention, les Verts ou les Libéraux-Démocrates. Le résultat traduit surtout le désarroi de bien des électeurs, et en particulier de ceux issus des couches populaires.

Comme en France, l'opinion demeure très majoritaire-

ment opposée à une guerre contre l'Irak. Mais cette fois-ci la pose pacifiste que se donne le gouvernement SPD-Verts depuis des mois – tout en aidant l'armée américaine de façon discrète – n'a pas suffi, comme lors des législatives de septembre dernier, à lui sauver la mise. Car la dégradation de la situation économique comme des conditions de vie des travailleurs suscite un mécontentement bien compréhensible.

Alors que Schröder promettait de réduire le chômage, celui-ci ne fait que croître depuis des mois. Les chiffres rendus publics le 5 février font état d'une augmentation de 398 000 demandeurs d'emploi pour le seul mois de janvier ! Au total, l'Office du travail recense désormais 4,6 millions de sans-emploi, soit 11,1 % de la population active. Il ne s'agit-là que des chiffres officiels. Si l'on y ajoute tous ceux qui ne sont pas inscrits et tous les travailleurs qui suivent des programmes de formation bidon que les gouvernements successifs ont inventés pour

truquer les statistiques, on arrive à un total qui tourne autour de 7 millions de chômeurs réels.

Par ailleurs, les attaques contre le monde du travail se sont multipliées depuis la réélection de Schröder : hausses d'impôts et de cotisations sociales, attaques contre les chômeurs pour accepter n'importe quel emploi, extension des petits boulots sous-payés et du travail intérimaire, etc.

Depuis 1998, le SPD n'a cessé de favoriser la bourgeoisie. Il a ainsi refusé de réintroduire l'impôt sur la fortune, supprimé à la fin de l'ère Kohl, et qui ne faisait pourtant qu'égratigner les possédants. Et il a aussi supprimé l'impôt perçu lors de la cession d'actifs par des entreprises financières. De quoi aider les banques et les boursicoteurs en tout genre à gonfler leurs profits.

Résultat : alors que l'Allemagne s'enfonce dans la crise, la bourgeoisie ne fait que s'enrichir. Un numéro récent de l'hebdomadaire *Der Spiegel* estimait ainsi qu'il y avait en Allemagne

365 000 euromillionnaires, un chiffre qui augmenterait de 10 000 tous les ans. Et les dix plus riches d'entre eux disposeraient d'une fortune de 80 milliards d'euros, une somme supérieure au Produit Intérieur Brut de la République Tchèque (10 millions d'habitants) !

Voilà pourquoi le discrédit du SPD va grandissant dans les milieux populaires. Le problème, bien sûr, n'est pas seulement qu'il se prenne une veste électorale. Il serait nécessaire que la classe ouvrière se donne les moyens de réagir. C'est sans doute un problème autrement plus difficile que de manifester son mécontentement dans les isolements. Mais face aux attaques dont elle est l'objet, elle représente une force sociale considérable (il y a 34 millions de salariés en Allemagne, 41 millions si l'on compte les sans-emploi). Une force qui, si elle se mettait en branle, pourrait largement faire reculer les patrons et le gouvernement à leur service.

Henri MARNIER

Grande-Bretagne

Une taxe « écologique » aux dépens des plus pauvres

Comment augmenter les rentrées fiscales d'une municipalité sans augmenter les impôts locaux, tout en réduisant les embouteillages au centre-ville et en faisant plaisir à une partie de l'électorat ? C'est ce problème en forme de quadrature du cercle auquel Ken Livingstone, le maire du grand Londres, a trouvé une réponse intitulée « taxe d'embouteillage », qui rentrera en application à partir du 17 février.

À partir de cette date, des centaines de caméras disposées à l'intérieur d'une zone du centre de Londres dont la surface est équivalente à celle de la Ville de Paris, filmeront tous les véhicules de passage, de 8 h du matin à 18 h le soir et du lundi au vendredi. Des ordinateurs reliés à ces caméras mémoriseront les numéros minéralogiques de ces véhicu-

les. Si au plus tard le lendemain matin le propriétaire d'un de ces véhicules n'a pas réglé par internet, par téléphone ou dans l'un des 800 magasins affiliés au programme, le montant de sa « taxe d'embouteillage », il sera automatiquement frappé d'une amende beaucoup plus importante qui sera recouvrée de la même façon que pour un excès de vitesse.

Le montant de cette taxe a été fixé à 5 livres (8,5 euros) par jour, quel que soit le véhicule. Seront exemptés les véhicules des services d'urgence et les voitures conduites par des handicapés (quand même !), les bicyclettes et les véhicules fonctionnant au GPL (lutte antipollution oblige) et les deux-roues à moteur (mais pas pour toujours, a-t-on précisé).

S'il est prévu que les automobilistes domiciliés dans le périmètre concerné (quelques centaines de milliers) n'aient

à payer que 10 % de la taxe, il n'y aura pas de quartier pour les salariés obligés de venir travailler en voiture faute de moyens de transport. Ainsi les ouvriers du plus grand centre de tri de Londres, Mountpleasant, dont le parking est dans la zone couverte par la taxe, n'auront aucune dispense, même pour ceux devant embaucher à 4 h du matin, et même si la plupart n'ont d'autre choix que d'habiter à 100 km ou plus de Londres, tant leurs salaires sont bas par rapport au coût du logement dans l'agglomération londonienne.

Mais c'est le genre de « détail » qui n'intéresse pas Ken Livingstone, malgré l'image d'homme de « gauche » qu'il se plaît à entretenir. Vieux routier du travaillisme en rupture de ban, celui-ci s'était fait élire à la mairie du Grand Londres il y a trois ans, plus parce qu'il apparaissait comme le seul

candidat dont l'élection serait un camouflet pour Blair que du fait de sa politique. En fait, au cours de sa campagne, c'est surtout à la fraction de l'électorat petit-bourgeois travaillée par l'écologie qu'il s'était adressé.

C'est aussi au nom de l'écologie que Livingstone va introduire sa « taxe d'embouteillage », en posant au champion des transports en commun. Sans doute la vie à Londres serait-elle bien plus agréable, pour ceux qui y habitent comme pour les banlieusards qui s'y rendent, si on n'y circulait plus qu'à pied ou en transports en commun. Mais pour cela, il faudrait d'abord que ce soit la règle pour tous et non pas la conséquence d'une taxe sans doute négligeable pour les revenus aisés, mais exorbitante pour les bas salaires (un quart du salaire journalier d'une vendeuse à mi-temps dans un super-marché !). Et il fau-

dra, ensuite, des transports en commun bon marché, fiables et qui permettent d'aller partout.

Or justement, les transports en commun sont sous-développés, inconfortables et surchargés dans une bonne partie de l'agglomération londonienne, et hors de prix partout. Sans parler du fait que les rares parkings proches des terminus des lignes de métro où les banlieusards pourraient laisser leurs véhicules sont rares et coûtent les yeux de la tête.

Ce sont donc les plus pauvres qui vont faire les frais de cette taxe « écologique », et en particulier les bas salaires. Pas en la payant, parce que la plupart ne pourront pas se permettre ce luxe, mais par des trajets encore plus longs pour se rendre au travail, parce qu'il leur faudra passer deux fois ou trois fois plus de temps à crapahuter dans des bus de banlieue aussi aléatoires que lents, sur tout ou partie du trajet.

F.R.